Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

…nt qu'un peuple n'est en-…ni que dans son territoire, …est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

25ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask. Mercredi, le 30 octobre 1935 — No 35

Le drame italo-éthiopien

Maintenant que le peuple canadien s'est donné un gouvernement, la nouvelle de premier plan, qui capte notre attention, en est une d'outre-mer, la partie qui se joue autour d'une terre africaine: l'Ethiopie. Sauf l'Allemagne, qui prétend s'en tenir à la neutralité, tous les pays européens prennent fait et cause pour ou contre l'Italie.

Le drame italo-éthiopien n'a pas été monté en un jour. Les relations entre les deux pays datent du siècle dernier. Le traité du 2 mai 1889 marquait leur consécration officielle, et le point de départ de la prépondérance italienne en Ethiopie par l'article 17 de ce traité. Les puissances furent mises au fait de la question.

D'après le reportage autorisé, l'Ethiopie n'aurait pas tenu parole et se serait livrée à une série d'actes hostiles qui aurait provoqué le conflit de 1895-1896. En dépit de ce manque de confiance, le gouvernement italien aurait repris une politique de collaboration nécessaire aux colonies italiennes en Erythrée et en Somalie.

On vient de grouper sous quatre chefs les griefs dont eut à se plaindre l'Italie dans ses rapports avec l'Ethiopie durant les derniers quarante ans:

1—Refus éthiopien de délimiter la frontière avec les colonies italiennes et occupation illégale de territoire italien par les troupes éthiopiennes;

2—Injures quotidiennes à l'immunité diplomatique du représentant italien;

3—Offenses permanentes à la vie et aux biens des sujets italiens en Ethiopie, auxquels fut interdite toute initiative de caractère économique;

4—Offenses à la vie et aux biens italiens sur des territoires italiens.

Tout ce qui précède est extrait du mémoire présenté par le gouvernement italien à la Société des Nations. Pour ce qui est de l'esclavage, le mémoire conclut:

1—Que l'Ethiopie reconnaît l'esclavage comme condition légale;

2—Que les rapts et les captures d'individus destinés à l'esclavage continuent sur une large échelle;

3—Que la traite des esclavages continue encore actuellement;

4—Que le gouvernement y prend part directement;

5—Que des populations sont réduites en servitude;

6—Que l'Ethiopie n'a tenu aucun compte des engagements qu'elle avait pris à l'égard de la Société des Nations.

Voici maintenant le témoignage d'un homme qui a passé trente ans en Afrique orientale et partant connaît à fond la vie et les moeurs éthiopiennes. M. Henry de Manfreid, dans un livre récent, écrit:

"Tous ceux qui connaissent le pays (l'Ethiopie) et veulent être sincères doivent convenir que l'empire éthiopien est incapable de policer ces territoires plus grands que la France, où tout est à faire. C'est une oeuvre de plusieurs siècles, et prétendre le Négus capable de la réaliser est de la dernière mauvaise foi."

L'auteur termine son livre en résumant comme suit un entretien qu'il eut récemment à Rome avec Mussolini:

"C'est moi (Mussolini) qui ai fait avec les Abyssins, en 1928, un traité d'amitié; un traité de vingt ans et je crois que cela ne s'est jamais vu dans l'histoire. J'ai voulu fermement faire de l'Ethiopie un grand pays où notre collaboration et notre essor auraient aidé à conduire ce vieux peuple vers une jeune civilisation... Conquête, protectorat: des mots d'un autre temps; on peut collaborer sans asservir. J'ai donné aux Ethiopiens une zone franche pour accéder à la mer, j'ai construit la route promise jusqu'à la frontière... Mais eux n'ont rien voulu faire, et j'ai compris trop tard que le Négus n'avait pas le désir de se vouer à son peuple. Il y a aujourd'hui des millions d'êtres humains à secourir. En leur donnant la possibilité de vivre libres sur la terre où ils sont nés, je donnerai aussi du pain à mes frères, forcés de travailler en terre étrangère."

Au fond, c'est la question coloniale qui surgit dans toute son actualité et son enchevêtrement de droits et de principes.

Avant la guerre, l'Italie n'avait que quelques territoires disparates: la Lybie en Afrique nord, les enclaves de l'Erythrée et de la Somalie italienne en Afrique orientale; après la guerre, quelques îles du Dodécanèse. Puis fut signé le traité anglo-italo-français au cours des hostilités de 1915. Ce document promettait au gouvernement de Rome "d'importantes rectifications de frontières à son profit, de la part des autres puissances alliées, ainsi que la reconnaissance des intérêts particuliers et dominants de l'Italie en Abyssinie".

Mais les promesses restèrent à l'état de promesse durant des années, d'où le mécontentement italien. Heureusement le traité du 7 janvier 1935, paraphé par Mussolini et Laval, fit cesser la tension entre les deux nations latines. Les parties contractantes faisaient des concessions mutuelles. Ce fut le point de départ d'une confiante collaboration, comme le règlement colonial franco-britannique de 1906 avait inauguré l'entente cordiale.

C'était un apport pour l'Italie; c'était une ouverture. Mussolini embrassa alors dans toute son ampleur le problème de son expansion coloniale. Il jeta les yeux sur l'Abyssinie, "grand Etat semi-civilisé et peu organisé" et qui "se compose en réalité d'un certain nombre d'Etats distincts, dont les chefs sont les vassaux du "Roi des Rois" — vassaux souvent turbulents, batailleurs et peu dociles au pouvoir central d'Addis Ababa..." dit le vicomte de Rochefort, dans la **Nouvelle Revue de Hongrie**'.

La brusque détermination du Duce et sa mise en pratique éveilla l'attention des grandes puissances, la France et l'Angleterre, particulièrement. La France, malgré certains intérêts, ne voulut pas briser son amitié fraîchement reconquise avec l'Italie. Elle en a besoin de même qu'elle ne peut mécontenter l'Angleterre, d'où sa difficile position entre ces deux grandes puissances. Grâce au doigté de Laval, la France a été la soupape de sûreté entre l'Italie et la Grande-Bretagne. Mais combien longtemps pourra-t-elle atténué les heurts? Trouvera-t-elle le biais sauveur? Ou bien sera-t-elle acculée à l'alternative de rompre son alliance avec l'une de ses soeurs? L'avenir le dira. En attendant, Mussolini avance et l'Angleterre persiste dans l'application des pénalités économiques. Mussolini ne peut plus rétrograder, affirme-t-on. Son prestige est en jeu et le besoin d'expansion est urgent. L'Angleterre prétend que l'Italie a failli au covenant de la Ligue des Nations et que son action entraînera une guerre mondiale si elle ne cesse les hostilités. Elle se donne le rôle de protectrice de la paix universelle. Voilà le motif qu'elle allègue devant le grand public. Mais le vicomte de Rochefort, que nous citions plus haut, lui en attribue d'autres moins désintéressés. Nous les résumons:

1—La présence en Abyssinie, en qualité de protectrice, d'une grande puissance provoquerait une concurrence économique dangereuse au Soudan anglais et à l'Egypte...

2—Le détournement assez facile du Nil Bleu qui prend sa source dans le lac Tsana. Cette simple éventualité suffit à inquiéter les Anglais;

3—L'établissement du protectorat italien sur l'Ethiopie créérait pour le gouvernement italien une position particulièrement puissante sur la grand'route impériale britannique de la Métropole aux Indes et lui per-

(Suite à la page 3)

ACTUALITÉ

Le pape demande des prières

LONDRES. — Des observateurs voient un rapport entre la question du rétablissement de la paix dans l'est de l'Afrique et le geste extraordinaire que le Pape a fait en télégraphiant aux dirigeants de l'Apostolat de la prière pour leur demander des prières et des messes à ses intentions. Certains voient dans ces prières une préparation à une intervention du Souverain Pontife.

:::

Siège permanent pour le Canada

GENEVE.— Le bureau de direction du Bureau International du Travail a décidé que le Canada recevra un siège permanent dans le bureau de direction, en remplacement de l'Allemagne.

:::

M. P.-B. Mignault à la Sorbonne

PARIS.—On annonce officiellement que le président de la République, M. Lebrun, remettra de ses propres mains le dipôme de docteur honoris causa de l'Université de Paris à M. P.-B. Mignault, ancien juge de la Cour suprême du Canada. La remise aura lieu le 9 novembre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne au cours d'une cérémonie solennelle en présence du recteur et des doyens des quatre Facultés.

Gardiner, ministre de l'agriculture

OTTAWA.— Le premier ministre de la Saskatchewan, M. James G. Gardiner, a été nommé ministre de l'agriculture au fédéral, a déclaré le premier ministre Mackenzie King.

Après avoir conféré avec ses collègues, M. Gardiner a télégraphié au premier ministre que son acceptation de ce portefeuille avait été approuvée à l'unanimité.

:::

Le ministre de l'agriculture

REGINA.— M. Gardiner, nouveau ministre de l'agriculture, n'aura pas de difficulté à se trouver un comté pour Ottawa; en plus de Melville, quatre autres sont disponibles en Saskatchewan.

:::

Un caucus libéral

REGINA.— Ces jours-ci, les libéraux tiendront un caucus pour choisir un successeur à M. Gardiner, qui partirait pour Ottawa, vendredi ou samedi de cette semaine.

Le pape veut la paix

Il suggère que l'Italie donne à l'Ethiopie un port de mer en Erythrée --- Cette concession en échange de concessions territoriales apaiserait le Négus --- Les représentants du pape presseraient les gouvernements des divers pays à étudier sérieusement les propositions italiennes avant de les rejeter

(Agence Havas)

LONDRES.— Lundi soir, dans les milieux habituellement bien renseignés, on raportait que le pape Pie XI faisait de grands efforts, par le moyen de négociations secrètes, pour arrêter le conflit italo-éthiopien.



ETUDE APPROFONDIE

Une pression considérable aurait été exercée sur le gouvernement italien afin de le décider à donner à l'Ethiopie un port de mer en Erytrée avec entière souveraineté, mande-t-on. On prétend que le Vatican croit que cette concession en retour d'un échange raisonnable de concessions territoriales apaiserait Haïlé Sélassié.

En même temps, continue le même communiqué, les représentants diplomatiques du Vatican dans toutes les capitales concernées auraient reçu des ordres d'attirer l'attention des gouvernements, auprès desquels ils ont été envoyés, sur l'importance d'étudier à fond les propositions de l'Italie avant de les rejeter.

Les activités de l'A.C.F.C.

Belle distribution de prix à Domrémy

Un peu partout les cercles paroissiaux sont à préparer des soirées pour distribuer de façon solennelle les prix de français mérités par nos écoliers aux derniers examens de l'A.C.F.C. Cette coutume mérite d'être encouragée et d'être continuée.

Ces fêtes qui réunissent les membres de l'A.C.F.C., le personnel enseignant, les élèves, les parents, frappent l'imagination des enfants et font ressortir l'importance que tous attachent à l'enseignement du français. Elles groupent toutes les bonnes volontés autour de l'école et assurent une plus étroite collaboration entre tous ceux qu'intéresse cet enseignement.

Une de ces belles distributions avait lieu à Domrémy, le dimanche après-midi, 20 octobre, pour les trois écoles de cette paroisse.

A la demande du chef de région, monsieur Amédée Motut, le comité paroissial aidé des instituteurs et institutrices d'était occupé de l'organisation matérielle de la fête; les élèves des trois écoles avaient préparé des chants, des récitations, des dialogues. Monsieur le curé, à deux reprises différentes, avait annoncé la distribution et encouragé ses paroissiens à y assister. Pour faciliter la chose à tous, le jour même, il raccourcissait son sermon. Bref, un faisceau de bonnes volontés qui fait plaisir à voir. Aussi les résultats sont-ils ce qu'on pouvait attendre d'une si étroite collaboration.

A deux heures et demie, la salle publique est remplie. Aux premiers rangs, les instituteurs et institutrices avec leurs élèves endimanchés, la mine éveillée. Puis les mamans et les papas avec des ribambelles d'enfants... jusqu'aux plus petits.

La réunion est sous la présidence du chef de région. Après une brève explication du but de la réunion, il invite le secrétaire général de l'Association, monsieur Antonio de Margerie, à prendre la parole.

Celui-ci commence par adresser, au nom de l'A.C.F.C., les félicitations de l'Exécutif aux élèves qui ont mérité des prix de français et tout spécialement à ceux qui ont su conservé de belles notes aux examens. Il attire l'attention des parents comme

(Suite à la page 2)

LE NOUVEAU CABINET FÉDÉRAL

MM. Gardiner et Dunning en font partie

NOUS VOULONS UN MINISTRE

M. Gardiner a accepté l'offre de M. King.

Son départ occasionne un remaniement du cabinet provincial. Une position est vacante. Qui la remplira?

Nous avons exposé, la semaine dernière, les raisons qui militent en faveur du choix d'un député de langue française.

Les Messieurs du parti prouveraient qu'ils ne s'inspirent pas d'une politique de clan et ne sont pas les esclaves d'une coterie en faisant entrer M. Demers dans le cabinet.

C'est un homme compétent et un organisateur peu ordinaire. Il a l'étoffe d'un lutteur. Pour celui qui connaît les forces déployées contre lui dans son comté, lors du dernier scrutin, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le député de Debden ne craint pas les difficultés. Et lorsqu'une fois il est convaincu de l'opportunité d'une idée, ne le fait pas changer qui veut.

Le gouvernement a besoin d'hommes de cette trempe.

Qu'il n'aille pas par défaitisme ou velléité décevoir l'attente du groupe franco-canadien. Ce dernier ne demande rien que de raisonnable. Du reste, il n'a jamais été gâté par aucun parti politique. Il n'a que faire du favoritisme. Mais il veut être reconnu; il désire le respect de ses droits et une représentation équitable. Il en a plein le dos du rôle de subalterne, qui l'empêche de monter plus haut, tout simplement par un accident de naissance; comme si le fait d'appartenir à la race française était une tare.

Nous sommes dégoûtés de toujours être comptés au rang des "foreigners". S'il y a des gens qui sont du pays, c'est bien nous. Nous avons les premiers ouvert le Canada à la civilisation; nous l'avons en deux circonstances sauvé à l'Angleterre.... Et en fait de qualités, nous ne sommes inférieurs à aucune autre race canadienne; nos origines ne manquent pas de noblesse....

Le gouvernement a une occasion de faire montre d'un peu plus d'intelligence que son prédécesseur en cédant à la pression en faveur d'une juste cause.

Jamais nous avons eu dans le gouvernement et le service civil la part à laquelle nous avons droit.

Que le parti libéral ne nous ignore pas sous le naïf prétexte que nous sommes gagnés au gouvernement et quoique il fasse nous voterons pour lui. Il se mettrait alors le doigt dans l'oeil. Si nous avons appuyé le parti libéral, aux dernières élections, c'est que, à titre de catholiques et de Canadiens français, nous n'avions pas de choix. Une saine morale nous défend de donner dans le communisme et le socialisme de même que des droits sacrés et inviolables nous portaient nécessairement vers le régime opposé au groupe sectaire.. Mais, qu'un jour, le parti conservateur présente un programme acceptable par les catholiques de cette province, nous serons plus libres. Nos votes iront alors à celui qui saura nous rendre un plus juste retour.

Si le gouvernement nous ignore parce que nous sommes des "supporteurs" assurés; parce que nous l'avons appuyé dans le passé, nous l'appuierons de nouveau à l'avenir .. , il fait un jeu dangereux et se prépare des représailles. Après avoir été oubliés durant des années, il se pourrait fort bien qu'un sursaut de fierté nous fasse changer d'allégeance. Et l'histoire prouve que lorsqu'un parti a perdu notre confiance, il lui faut de longues années d'épreuve avant de la recouvrer, témoin l'affaiblissement du sentiment libéral au Manitoba depuis le triste événement de Greenway.

Encore une fois, nous sommes des sujets soumis aux lois et ce n'est pas dans nos rangs que les administrations rencontreront des anarchistes et des révoltés, mais nous abhorrons d'être toujours sacrifiés pour satisfaire les exigences outrées de certains clans turbulents qui en imposent au gouvernement..

Que le gouvernement n'éloigne pas l'un des nôtres parce qu'il est catholique et français, il insulterait alors à tout l'élément dont la langue et la religion sont reconnues officiellement par la Constitution; et qu'il ne s'imagine pas qu'il peut sans inconvénient nous ignorer toujours.... sur ce point comme sur bien d'autres.

Nous sommes assurés que l'on tiendra compte en haut lieu, de ces quelques considérations, qui n'ont d'autre but que de promouvoir une plus grande harmonie entre les divers et principaux groupes de la province en proposant certaines suggestions de nature à faire disparaître une cause qui pourrait engendrer du mécontentement.

Paul CARDIN.

Le premier ministre du 18e parlement a constitué son troisième cabinet. --- M. E. Lapointe, ministre de la Justice. --- Les chemins de fer et la Marine à M. Howe --- Cardin, Rinfret et Dandurand représentent, avec M. Lapointe, les Canadiens français. --- Un autre ministre à Québec, M. C.-G. Power --- Le représentant acadien est M. J.-E. Michaud. --- Dunning ministre des Finances.

OTTAWA.— Sir Lyman Duff, président de la Cour suprême du Canada et gouverneur général suppléant du Canada, a reçu la démission du ministère Bennett et il a assermenté, M. Mackenzie King, le nouveau premier ministre et les membres de son cabinet.

Premier ministre

Voici la liste des nouveaux ministres et ministères:

LE MINISTERE KING

W.-L. Mackenzie King, premier ministre, président du Conseil privé et secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures.

Ministre de la Justice: Ernest Lapointe, Québec.

Ministre des Travaux publics: P. J. A. Cardin, Sorel, Québec.

Ministre des Finances: Charles Dunning, Montréal, Québec.

Secrétaire d'Etat: Fernand Rinfret, Montréal, Québec.

Ministre des Pensions et de l'Hygiène: C.-G. Power, Québec.

Ministre sans portefeuille: Raoul Dandurand, Montréal, Québec.

Ministre des Mines, de l'Immigration et de la Colonisation, des Affaires indiennes et de l'Intérieur: Thomas-A. Grerar, Winnipeg, Man.

Ministre des Postes: J.-C. Elliott, London, Ont.

Ministre du Commerce et de l'Industrie. W.-D. Euler, Kitchener, Ont.

Ministre de la Défense nationale: Ian Mackenzie, Vancouver, C.C.

Ministre du Revenu national: J.-L. Ilsley, Kentville, N.-E.

Ministre des Pêcheries: J.-E. Michand, Edmunston, N.-B.

Ministre du Travail: Norman Rogers, Kingston, Ont.

Ministre de la Navigation, des Chemins de fer et des Canaux: Clarence-D. Howe, Port-Arthur, Ont.

Ministre de l'Agriculture: M. J.-G. Gardiner,

On dit que M. Dunning, le nouveau ministre des finances, se présentera dans un comté de la province de Québec et qu'il représenterait l'élément anglais de notre province.

M. Mackenzie King a annoncé qu'il instituerait un système de sous-secrétariats, analogue au système anglais. Il a ajouté qu'il convoquerait le plus tôt possible une conférence fédérale-provinciale pour discuter les problèmes constitutionnels, financiers et sociaux. On trouvera ailleurs le texte de la déclaration faite par M. King.

SEIZE MINISTERES

Le nouveau gouvernement comprend seize ministres contre 21 dans le gouvernement Bennett au temps de la dissolution.

Le gouvernement Bennett, avant la dissolution du Parlement, comprenait en réalité 19 ministres, dont trois sans portefeuille, et 16 avec portefeuille.

Le nouveau ministère King comprend actuellement seize ministères dont un seul sans portefeuille.

CINQ MINISTRES DE LANGUE FRANCAISE

A l'heure actuelle, la province de Québec a cinq ministres, dont quatre avec portefeuille. MM. Lapointe, Cardin, Rinfret, Power et Dandurand.

Si M. Dunning se fait élire dans un comté de Québec, cela fera six ministres pour la province de Québec.

Des cinq ministres (ou six?) de la province de Québec, quatre sont canadiens-français et trois ont des ministères avec portefeuille.

Le ministère comprendra en tout cinq ministres francophones: MM. Lapointe, Cardin, Rinfret, Dandurand et J.-E. Michaud, d'Edmundston, N.-B., nommé ministre des pêcheries.

LES MINISTERES ET LEURS MODIFICATIONS

Divers remaniements ont été apportés dans les ministères. Voici d'abord les ministères où il n'y a eu aucun changement:

Premier ministre, président du Conseil privé et secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères;

Ministère de la Justice et Sollliciteur général;

Ministère des Finances;

Ministère des Postes;

Ministère des Travaux publics;

Secrétariat d'Etat;

Ministère des Pensions et de la Santé;

Ministère de l'agriculture;

Ministère de la Défense nationale;

Ministère du Commerce et de l'Industrie;

Ministère du Revenu National;

SOUS LE GOUVERNEMENT BENNETT

Les autres ministères ont été modifiés.

Sous le gouvernement Bennett

(Suite à la page 2)

Un Congrès des sociétés nationales à Ottawa

Il sera tenu au cours de l'année dans le but re fonder une fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada

QUEBEC.— Des délégués de toutes les parties de la province ont assisté ici au congrès des Sociétés St-Jean-Baptiste. M. J.-A. Gravel, président général, occupait le fauteuil. Le projet d'établissement d'une Fédération de toutes les Sociétés St-Jean-Baptiste du pays a été laissé en suspens jusqu'à la tenue, à Ottawa, d'une réunion des représentants de ces différentes sociétés nationales.

Les délégués ont envoyé à Son Em. le cardinal Villeneuve, actuellement en France, un message, l'assurant de l'entière soumission et de l'entier dévouement des membres. M. Guy Vanier, de Montréal, a parlé de la question de colonisation.

CETTE INVITATION

C'est à l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, que des délégués de toutes les sociétés nationales du pays doivent se réunir dans la Capitale au cours de l'année. La date de cet important ralliement n'a pas encore été fixée cependant. Les représentants de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa ont assisté il y a quelque temps à une importante réunion à Montréal, et ils ont invité les délégués à se réunir à Ottawa dans le but de fonder une fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste. Les officiers de la Société locale se réjouissent du fait que leur invitation a été acceptée.

Deux cents Francos de Régina assistent au dîner annuel de l'A.C.F.C.

Les salles de l'Hôtel Kitchener ont résonné de la proverbiale gaieté française, le 17 octobre dernier, alors que le souper annuel de l'A.C.-F.C. de Régina groupait autour de Sa Grandeur, Monseigneur Monahan, leur hôte d'honneur, deux cents Franco de notre ville à qui étaient venus se joindre une vingtaine d'amis des alentours.

Les différents cours du dîner furent marqués par le chant de nos vieilles chansons, En roulant ma boule, A la claire fontaine, Alouette, et autres et, dirigés par M. J.-A. Letourneau, tous ceux qui avaient de la voix prirent paût au concert improvisé. Après le souper, les convives chantèrent O Canada! puis M. le Docteur J.-B. Trudelle, en sa qualité de Président de notre cercle de Régina, fit une courte allocution. Suivit un morceau de piano par Madame Bellefleur et ensuite, la santé de l'A.C.F.C. présentée par M. L.-P. Coté, chef régional à Montmartre, à laquelle répondit M. le Docteur L. Roy, vice-président de l'A.C.F.C., comité provincial. Madame Bellefleur se fit de nouveau entendre dans un second morceau de piano et la santé des Dames fut présentée par M. R. Falardeau à qui Madame Louise Kritzweiser répondit. Ce Monsieur Falardeau, qui a nom Roméo et fut présenté comme tel au cours du souper, par notre Président, ne pouvant se taire sur les mérites des Dames, leur présenta la fin de son compliment dans une chanson appropriée que toutes les Juliettes présentes ont sans doute fort appréciée. Puis vint la santé des Hôtes présentée par M. S.-M. Jean, vice-président de notre cercle local à qui Son Honneur, M. le Juge T. Gallant, de Gravelbourg, répondit. Et ce fut enfin le Salut à Monseigneur. On sait que les Canadiens aiment chanter, leurs joies, leurs espérances comme leurs déceptions. Pour leur plaire, notre Président avait imaginé de chanter "le salut à Monseigneur" et comme c'est là façon, à Régina, de mettre au service d'une bonne cause les talents qu'on a comme ceux qu'on croit avoir, un membre de notre organisation proposa les rimes suivantes que Monsieur Létourneau chanta sur l'air du Petit Mousse et que tous les convives reprirent en choeur:

"Monseigneur, vous êtes bien bon,
D'avoir si gracieusement
Accepté l'invitation
De notre digne Président.
Nous en éprouvons un grand honneur
Et notre chant vous le dira:
Merci, merci, ô Monseigneur,
Et bienvenue à Régina!
Suivant l'exemple de nos pères,
Fidèles à nos traditions,
Monseigneur, sous votre bannière,
Avec respect, nous marcherons.
Dans la joie comme dans le malheur,
Votre bonté nous soutiendra.
Vous pouvez compter, Monseigneur,
Sur les Franco de Régina!"

A ce salut chanté, Sa Grandeur répondit en français et en l'écoutant parler de son enfance, nous avons cru sentir flotter audessus de nous une brise légère venue du beau pays laurentien. Le petit coin de la vieille province qui a nom Saint-Lin a bien raison d'être fier de compter au nombre de ses enfants, notre vénéré Archevêque, et l'immortel Wilfrid Laurier!

Le souper se termina par le God Save The King! et chacun emporta de cette réunion, un bon souvenir. Au dire de beaucoup, L'A.C.F.C. de Régina a écrit, ce soir-là, une des plus belles pages de son histoire.

Puisse notre Association grandir toujours. Puissent tous nos Canadiens-français qu'une même foi inspire, rester unis dans le travail et le combat pour recueillir ensemble la palme de la victoire!

Son Honneur, M. le Juge Turgeon, de Régina, à qui il a été impossible d'accepter l'invitation de notre Président au souper annuel, a exprimé ses regrets dans une lettre fort intéressante qui fut lue au cours du dîner et dont nous empruntons l'extrait qui suit: "Je suis parmi ceux auxquels, pour des raisons graves, il ne me sera pas permis d'assister à la belle fête du 17 octobre. J'en éprouve un grand chagrin et vous prie de bien vouloir présenter mes regrets, avec mes respectueux hommages, à son Excellence, Monseigneur Monahan, et d'exprimer de l'A.C.F.C. mes voeux fraternels pour l'avenir de l'Association". Nous remercions M. le Juge Turgeon pour sa sympathie à la grande cause et espérons que l'an prochain, nous aurons le plaisir et l'honneur de sa présence au milieu de nous.

— Communiqué. —

Ecrivains en herbe

Nous continuons la publication des compositions primées aux derniers examens de l'A.C.F.C. Nous publions aujourd'hui la lettre qui valut le prix provincial de Composition à son auteur, mademoiselle Irène Gravel, élève du grade 11 *au Couvent de Jésus-Marie, Gravelbourg.*

Paris, France
8 juin 1935

Ma bien chère amie,

Sachant que je finis mes études cette année, tu me demandes, dans ta dernière lettre, ce que je vais faire. Sais-tu que c'est une question à la fois extrêmement importante et très difficile à décider. Je puis encore à peine réaliser que c'est ma dernière année à l'école.

Cependant nous avons souvent discuté cette question chez nous, et je puis bien te faire part de ce que nous avons décidé. Je t'ai souvent parlé, n'est-ce pas, de mon ambition d'être garde-malade. Eh bien, en premier, maman n'aimait pas beaucoup l'idée de me voir embrasser cette carrière, mais, peu à peu, elle s'est habituée à m'en entendre parler, et à tel point que mon application est rendue chez les Religieuses de la Divine Providence depuis déjà une semaine. Si je suis acceptée, ce dont je n'ai aucun doute, j'entrerai au mois de septembre.

Que je suis donc contente de pouvoir pratiquer une profession un peu semblable à celle de mon père! Il me semble encore l'entendre lorsqu'il me disait quand jétais petite: Eh! sur toit pour le soin de mes malades et l'assistance aux opérations que je serai obligé de faire?" S'il était encore vivant, je crois qu'il serait transporté de joie de me voir entrer dans un hôpital pour un terme de trois ans, apprendre à avoir soin de ces pauvres souffrants.

J'ai toujours admiré les médecins, chirurgiens et garde-malades surtout lorsque j'étais moi-même confiée aux soins de ces braves et bonnes gens. C'est qu'il va falloir empiéter sur mon caractère! Tu connais ma promptitude et mon manque de patience. Ce genre de vie ne me fera que du bien. J'ai la santé nécessaire maintenant et le consentement de ma chère maman. Que manque-t-il?

Je crois que tu approuveras mon choix puisque tu ne me paraissais nullement préjugée contre cette profession, et je suis certaine que ta prochaine lettre qui, j'espère, ne tardera pas, ne fera que m'encourager.

Mille baisers de ton amie.

X. . . . .

LES ACTIVITES . . .

(Suite de la 1ère page)

des élèves sur le fait que ce sont les points, les notes que l'on conserve aux examens qui doivent compter surtout, et non pas le rang où l'on se classe, lequel est et doit rester chose secondaire.

Ces félicitations qu'il adresse également aux parents et aux instituteurs des élèves méritants, il est, dit-il, à l'aise pour les adresser à Domrémy, car il sait qu'on y a eu le groupement des écoles le jour de l'examen et que tout s'y est passé dans un ordre parfait. Il est quelquefois génant, ajoute-t-il, d'avoir à féliciter des élèves de leurs succès, quand on ne sait trop comment les choses se sont passées à l'examen ou qu'on a même des raisons de mettre en doute sa parfaite honnêteté.

Profitant de la présence d'un grand nombre d'entre eux, le secrétaire de l'Association demande aux parents de collaborer avec l'A.C.F.-C. pour assurer à nos enfants les bienfaits de l'enseignement du français, et leur signale quelques moyens concrets, pratiques, d'aider les enfants dans leurs études à la maison.

Il appuie sur l'importance de la leçon de lecture qui passe bien avant la leçon de grammaire; il leur demande de travailler à développer chez leurs enfants le goût de la lecture personnelle, affirmant qu'elle leur est avantageuse à toutes sortes de points de vue, mais surtout parce qu'elle leur facilite et leur rend agréable l'acquisition d'une foule de connaissances en leur langue maternelle.

En passant l'orateur suggère au Comité Paroissial de Domrémy d'étudier la possibilité d'y fonder une bibliothèque paroissiale ou scolaire. Il demande encore aux parents de surveiller le langage de leurs enfants comme moyen de leur faciliter l'étude du français, et de collaborer avec l'école qui, depuis une couple d'années, s'est attaquée d'une façon toute spéciale aux anglicismes qui déparent notre langage.

Le premier, le principal moyen, cependant d'assurer l'enseignement du français à leurs enfants, c'est encore pour les parents, de soutenir leur association nationale, l'A.C.F.C. En effet, si le français s'enseigne aujourd'hui dans toutes nos écoles, et de façon qui, sans être parfaite, n'en est pas moins fort convenable eu égard aux circonstances nettement défavorables où nous nous trouvons, nul n'osera nier que cela est dû au travail méthodique et persévérant que l'A.C.F.C. poursuit depuis sa fondation mais surtout depuis dix ans, c'est-à-dire depuis la fondation de son secrétariat permanent et l'inauguration de nos examens annuels.

Entrant dans les détails, l'orateur fait la comparaison entre ce qui se faisait il y a dix et quinze ans et ce qui se fait aujourd'hui, et conclut en demandant à tous de soutenir l'A.C.-F.C., de collaborer avec elle dans les mouvements qu'elle lance, qu'il s'agisse de radio, de billets de banque français ou de choses d'enseignement du français; de lui fournir les moyens de vivre et de continuer son travail sauveur en lui versant la modeste contribution qu'elle demande de ses membres.

Vient ensuite la partie récréative de la réunion. Comme nous l'avons dit les élèves des trois écoles y contribuent par des chans et des récitations. Puis c'est la distribution des prix de français: prix de l'A.C.F.C. et prix donnés par *l'Association pour l'Encouragement au Français.* L'école Sainte-Thérèse est à l'honneur, ayant obtenu plusieurs prix provinciaux aux grades 4 et 5.

A cinq heures, chacun retourne chez soi, emportant le souvenir d'une agréeable réunion et une plus grande ferveur à l'endroit de nos causes nationales. Nos féliciations les plus cordiales à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette fête des enfants, et tout particulièrement à monsieur Motut, chef et animateur de la région.

La glace dans le nord

Le pilot Angus Campbell nous informe que les lacs et les étangs, au nord du Lac Emma, sont presque tous gelés.

Tandis que plus au sud on peut encore voir certaines étendues d'eau claire.

La compagnie d'aviation "M. and C." continuera quand même ses envolées aussi tard que possible. Le pilot Campbell, dernièrement, fut obligé de casser la glace pour atterrir prés de Birch Rapids au nord d'ouest du lac la Ronge.

Les annonces de liqueurs sont un gaspillage d'argent

EDMONTON.— Le premier ministre de l'Alberta, Aberhart, prétend que les annonces de liqueurs occasionnent des dépenses inutiles et qu'elles devraient disparaître de l'Alberta après le premier novembre.

M. Aberhart et quelques ministres de son cabinet en ont conféré avec M. R.-J. Dinning, président de la Commission provinciale du contrôle des liqueurs et de brasseries. Le résultat de la conférence est tenue secret.

M. R.-J. Magor, conseiller financier de la province, était aussi présent à cette conférence. Déjà M. Magor a commencé l'étude de la situation financière de la province et de l'organisation départementale.

Le blé canadien jeté à la mer

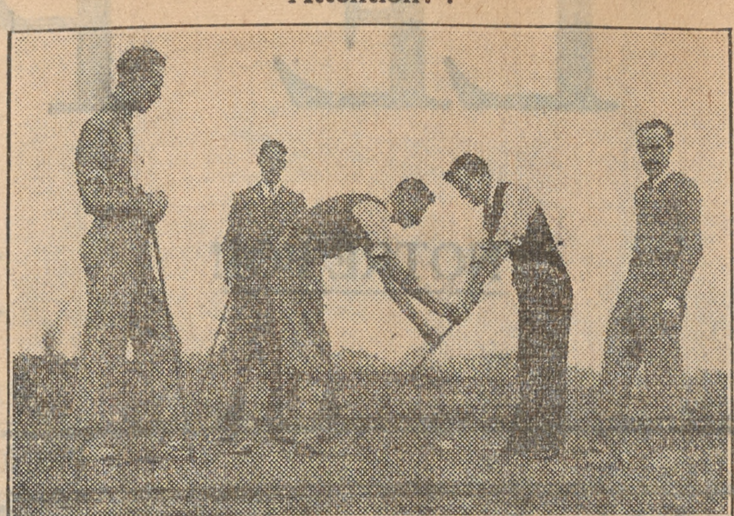
ORAN, Algérie.— Des fermiers furieux du district de Mostaganem ont grimpé à bord de barges chargées de blé canadien et ont jeté la cargaison à la mer pour protester contre la concurrence étrangère.

LE NEO-PAGANISME

BUDAPEST.— "En divisant la puissance de l'Etat, les protecteurs du néo-paganisme diminuent l'influence de la famille et de l'Eglise," a déclaré Mgr Angelo Rotta, nonce apostolique à Budapest, dans un discours prononcé à l'ouverture de la 26e assemblée nationale catholique hongroise.

"Ils se comporteront comme si l'Etat seul avait le devoir d'élever les enfants et comme si les hommes naissaient exclusivement pour le service de l'Etat. Ils attentent ainsi à la dignité personnelle des hommes et à leur droit supréme, qui est de servir Dieu."

Attention! !

Artistes a ugolfe. A gauche se tient Omar Thomson, basse. A l'arrière Bernard Bean, premier ténor, et à l'extrême droite. H. Stafford, second ténor, Dave est le baryton.

Le nouveau cabinet

(Suite de la 1ère page)

cesdits ministères étaient constitués comme suit:

M. Dupré, Solliciteur général;

M. W.-A. Gordon, ministre du Travail, des Mines, de l'Immigration et de la Colonisation;

M. T. Murphy, ministre de l'Intérieur et des Affaires indiennes;

M. R.-J. Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux;

M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine et des Pêcheries.

REMANIEMENTS

Voici comment ils sont redistribués sous le présent gouvernement King:

M. Norman Rogers, ministre du Travail.

M. T. Crerar, ministre des Mines, Colonisation, Immigration, Intérieur, Affaires indiennes (il absorbe donc le ministède que détenait M. Murphy, mais abandonne le ministère du Travail.)

M. J.-E. Michaud, ministre des pêcheries (ministère qui sous M. Duranleau, était combiné avec la Marine).

M. C. Howe, ministre des Chemins de fer, Canaux, Marine. (Ce ministère combine les ministères détenus par MM. Manion et Duranleau).

En résumé, le nouveau gouvernement garde le même nombre de ministères avec portefeuille que le gouvernement Bennett, tel que celui-ci était constitué au 15 décembre 1934, sauf le ministère de solliciteur général, qui disparaît, et dont les devoirs sont absorbés dans le ministère de la Justice.

EN 1930

Les ministres québécois, en 1930, étaient MM. Lapointe, Cannon, Cardin, Rinfret, Dandurand. Leur nombre fut augmenté lors de l'élection de 1930 par la nomination de M. Philippe Kya, de Philippsburg, Québec, comme ministre sans portefeuille.

Dans le nouveau cabinet King, les provinces d'Alberta et du Prince-Edouard n'ont pas de représentant: les provinces du Manitoba, de la Colombie, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont chacune, un ministre. Si M. Gardiner devient ministre de l'Agriculture, la Saskatchewan aura deux représentants, le premier étant M. King luimême.

La province d'Ontario a les ministres suivants: M. J.-C. Elliott, de London, ministre des Postes; M. W.-D. Euler, de Kitchener, ministre du Commerce et de l'Industrie; M. Norman Rogers, de Kingston, ministre du Travail; M. Clarence-D. Howe, de Port-Arthur, Ont., ministre de la Marine, Chemins de fer et Canaux.

LE PATRIOTE de l'Ouest
Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée.
a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes
BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964
ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.
Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot



CARTES PROFESSIONNELLES

.-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:

VERITE DE LA PALICE

Information internationale

Le drame italo-éthiopien

(Suite de la 1ère page)

mettrait de dominer la Mer Rouge dans son débouché dans l'Océan indien. De cela, l'Angleterre ne veut pas, naturellement;

4—Les Anglais ne craignent-ils pas que, tôt ou tard, l'Italie songe à établir une liaison territoriale entre la Lybie et ses possessions de l'Afrique orientale? Cette liaison ne pourrait s'effectuer qu'au prix de la dislocation du bloc britannique de l'Egypte et du Soudan. L'Angleterre redouterait que toute la Méditerranée redevienne le **Mare Nostrum** des peuples latins, notamment sur la rive africaine de l'ouest à l'est...

N'est-ce pas d'ailleurs le mobile qu'un journal anglais résumait en quelques mots: La présence de l'Italie en Abyssinie est une menace à l'Empire britannique. Ne serait-ce pas la raison qui pousse l'Angleterre à faire d'un mouvement colonial un conflit mondial.

Que n'a-t-elle été aussi rigide envers l'Allemagne, le Japon, la Bolivie, la Russie... qui violaient des engagements internationaux? Pourquoi?...

Mais, quels que soient les motifs qui poussent les autres puissances à prévenir la guerre en Ethiopie, c'est manquer du sens des proportions que d'allumer une conflagration mondiale pour éteindre un feu de broussailles; et ces motifs ne justifient pas à eux seuls l'action de Mussolini en Ethiopie non plus que le besoin d'expansion ne confère le droit de s'emparer de la terre du voisin. Sa Sainteté ne le disait-elle pas le 27 août dernier: "Une guerre qui ne fut que de conquête serait vraiment une guerre injuste." Les moralistes catholiques se sont toujours élevés contre le droit de conquête tel que le comprenait l'ancien régime où de par ce droit, fondé sur la force et le hasard, possession valait titre, déclare en substance Folliet, dans son magistral ouvrage intitulé **Morale Internationale.** .. Mais les mêmes moralistes, continue l'auteur précité, "ont cependant toujours accepté un authentique droit de conquête, à savoir lorsque le juste vainqueur n'a vraiment pas d'autres moyens d'obtenir réparation de l'injustice", toutefois avec le plus de modération possible.

Parlant de colonisation, voici ce que déclare Georges Rénard, professeur à la Faculté de Droit de Nancy:

"De quel droit, s'il vous plaît, exproprier les indigènes? Du droit de la force? C'est inavouable! Du droit de faire comme les autres peuples civilisés? Etrange civilisation qui consiste dans l'accord des puissants pour dépouiller les faibles! Du droit de nous faire participer aux avantages de votre culture? Mais nous ne jugeons pas qu'elle vaille notre liberté! Il n'y a qu'une justification, mais elle implique toute la notion chrétienne de la propriété, le droit de faire tourner au profit de la collectivité humaine, par une exploitation rationnelle, des richesses qui excèdent les besoins de leurs détenteurs et que ceux-ci s'avèrent incapables de faire fructifier pour le bien commun..."

Comment Mussolini pourrait-il justifier sa conduite par le simple besoin d'expansion. Le manifeste italien mentionne en outre des griefs à redresser: faire cesser l'esclavage, remédier à la précarité de l'administration éthiopienne, réprimer le brigandage "des peuplades sauvages, des bandes de pillards éthiopiens qui attaquent les postes italiens et français... et auquel le gouvernement est incapable de mettre fin... etc., etc,

Mais quelles que soient les raisons qui poussent le dictateur, la guerre est le dernier moyen auquel il devrait avoir recours. C'est une solution tellement terrible!

Toutes les puissances devraient collaborer avec un esprit dépouillé de tout motif d'intérêt particulier pour faciliter un accord pacifique entre les deux pays en conflit, accord difficile, mais non impossible aux volontés entièrement dévoués au bonheur de l'humanité. Malheureusement un égoïsme condamnable se plaît trop souvent à brouiller les relations et à faire tirer ensuite les marrons du feu.

Que de guerres seraient évitées à l'humanité si les diplomates mêlaient un peu plus de sens chrétiens à leurs délibérations.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Les hostilités en Ethiopie

Démarches pacifiques

MUSSOLINI RETIRE 15,000 SOLDATS DE LA LIBYE

Le 25 oct.— Les autorités éthiopiennes disent que les négociations de paix entre Londres, Paris et Rome se poursuivent sans vigueur.



Rome et Addis Ababa semblent faiblement intéressés dans les propositions de paix.

Le premier ministre Mussolini complait sur ce que ferait l'Angleterre pour la paix, après avoir lui-même retiré 15,000 soldats de la Lybie, colonie italienne sur la frontière d'Egypte. Bien que ceci soit considéré comme une invitation de réduire la force navale anglaise dans la Méditerranée. Londres décline soigneusement toute conciliation avec Mussolini et déclare avec emphase qu'aucun navire de guerre n'a été retiré jusqu'à présent.

UNE BATAILLE DECISIVE

Le 25 oct.— L'armée italienne du sud, par la vallée de Webbe Shibeli, s'est dirigée vers son objectif, Harar. Les bombardements aériens préparent une avance générale.

L'armée du Nord se tient prête pour sa nouvelle marche sur Makale où les Ethiopiens ont concentré beaucoup de troupes.

Quatre armées se rencontreront bientôt dans deux batailles décisives selon toutes les apparences.

Projet de paix

L'Ethiopie sous un contrôle international

ROME, le 24 oct.— On rapporte que le premier ministre Mussolini prépare un nouveau projet de paix qui règlerait le diffèrend italo-éthiopien et donnerait à l'Ethiopie Assab en Eritrée comme port de mer libre.

Voici les sept clauses de ce plan.

.1 Toute l'Ethiopie serait soumise à une certaine forme de gouvernement international d'après les territoires intèressès.

2. L'Ethiopie contrôlée par la Ligue des nations, (l'ancienne Abyssinie comprenant Addis Ababa).

3. Le contrôle italien des provinces sur lesquelles l'Italie a des droits



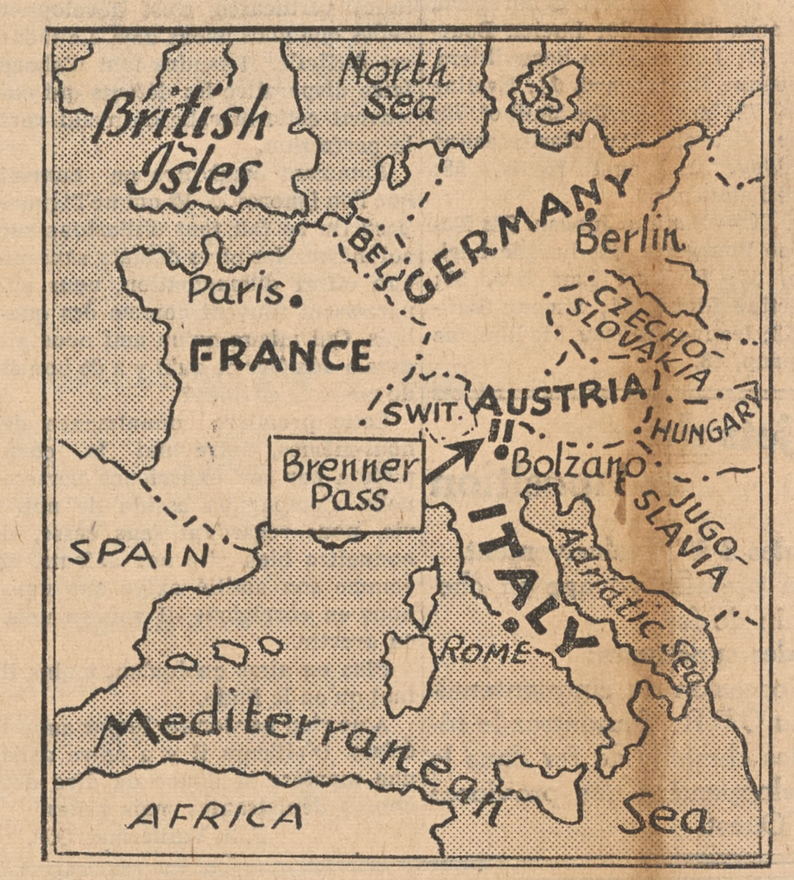
d'après les traités de 1906 et de 1926.

4. Le respect des droits anglais dans la région du lac Tsana.

5. La province du Tigré (maintenant partiellement, occupée par une armée italienne) deviendrait territoire italien.

6. Le désarmement de toute l'Ethiopie.

7. Assa, en Eritrée, deviendrait une sortie éthiopienne sur la mer.



Neuf nations pour le boycottage

GENEVE, le 25 oct.— La Ligue des nations annonce aujourd'hui que trois pays, l'Afrique du Sud, l'Australie et la Liberia ont accepté les sanctions économiques contre l'Italie.

Maintenait neuf pays ont accepté les sanctions financières contre l'Italie. Ce sont: La Russie, l'Irak la Tchécoslovaquie la Roumanie, la Grèce, la Yougoslavie, l'Afrique du sud, l'Australie et la Libéria.

Les Italiens vers Makale

Le 26 oct.— Les légions italiennes se dirigent aujourd'hui vers Makale, point stratégique de l'Ethiopie. Les espérances de paix s'évanouissent en Europe.

Les troupes indigènes de l'Erithrée s'avancent par la vallée de la rivière Faras Mai. La vallée, au sud d'Adoua, est la route la plus accessible aux plateaux avoisinants Makale.

Un communiqué de Rome dit que partout les indigènes se rendent aux Italiens et déclarent leur fidélité à l'Italie. Dans la province de Tigré, les Italiens auraient libéré 10,000 esclaves.

Applications des pénalités

TRENTE-TROIS NATIONS POUR L'EMBARGO DES ARMES

LONDRES, le 26 oct.— On apprend de sources certaines que les espoirs de mettre fin au conflit italo-éthiopien sont vains et que l'on ne prévoit pas la fin prochaine des hostilités. Le département de la trésorerie anglaise ordonne les sanctions financières contre l'Italie. L'Angleterre arrête les prêts et les crédits à l'Italie.

Une impasse

ROME, le 26 oct.— Les négociations préliminaires de paix entre Rome et Londres pour terminer la guerre italo-éthiopienne sont acculées à une impasse au sujet du port de mer éthiopien; l'Italie voulant que ce soit Assab en Erithrée et l'Angleterre, dans le golfe d'Aden, en Somalie anglaise.

Mussolini dénonce les sanctions

ROME, le 26 oct.— Mussolini a dénoncé les sanctions de la Ligue des Nations comme étant un crime absurde et la plus odieuse des injustices. Il en appelle à l'héroisme et à l'esprit de sacrifice de tout le peuple italien.

La Russie contre l'Italie

GENEVE, le 28 oct. — Aujourd'hui, la Russie s'unit aux autres nations en se prononçant pour le boycottage économique de l'Italie.

Vers un pacte commercial mondial

LONDRES.— Ramsay MacDonald, lord président du Conseil, demande qu'on se mette à l'oeuvre immédiatement pour établir un pacte économique mondial.

Pour arrêter le conflit

ROME.— Il semble qu'il faille, pour mettre fin au conflit italo-éthiopien, que les Italiens remportent de nouvelles victoires: cela empêcherait le négus de repousser les conditions de paix à l'énonciation desquelles pourraient aboutir des négociations diplomatiques effectuées en Europe.

Fin de la guerre?

Le 28 oct.— Les légions de Mussolini, enthousiasmées par le 13e anniversaire du fascisme en Italie, s'avancent en Ethiopie par le nord et le sud, voulant en finir avec la guerre.

L'Autriche vend de l'acier à l'Italie

ROME.— L'Autriche, qui s'est opposé aux sanctions contre l'Italie, a favorisé l'Italie sur le marché par rapport aux produits du fer et de l'acier.

Par un accord, signé le 30 septembre dernier, l'Italie abolit la taxe sur 16,500 tonnes de fonte et 11,000 tonnes de lingots d'acier devant être importées de l'Autriche, durant six mois, à partir du premier octobre.

Réponse italienne

BOSTON.— La loge suprême des Fils d'Italie en Amérique, qui prétend compter 140,000 membres, a voté le boycottage de toutes les marchandises anglaises et l'expédition en Italie de 4,000 balles de coton pour la fabrication des munitions. Elle a câblé à Mussolini un message d'entière adhésion.

CONFERENCE NAVALE

LONDRES, le 24 oct.— La Grande-Bretagne a formellement invité les Etats-Unis l'Italie, le Japon et la France à une confèrence navale à Londres le 2 décembre prochain.

Starhemberg est le maître de l'Autriche

VIENNE.— Dix mille hommes ont défilé à la lumière des torches pour attester la fidélité des diverses "armées particulières" d'Autriche au nouveau cabinet Schuschnigg.

Bien que ce dernier ait consenti, sur la demande de ses amis, à rester à la tête du gouvernement, le prince von Starhemberg, vice-chancelier, passe pour le véritable maître de l'Autriche à présent.

En faveur de l'Angleterre contre l'Italie

Le Caire, Egypte.— L'ancien premier ministre d'Egypte, Ismail Pacha Sidky, exprime ses craintes de voir l'Egypte se séparer de l'Italie pour appuyer la Grande-Bretagne. Contre sa volonté, dit-il, l'Egypte sera forcée de préférer la Grande-Bretagne à l'Italie.

2,000 morts

Port-au-Prince, Haïti.— Dernièrement, un terrible ouragan a semé la mort et la destruction sur la péninsule d'Haïti. Les victimes sont au nombre d'au moins 2,000.

Des centaines de victimes

SHANGHAI.— Des centaines de soldats et de civils furent tués par l'explosion d'un dépot de munitions à Lunghua, quartiers généraux d'une garnison militaire. Plusieurs maisons furent incendiées.

Geste amical

ROME, le 24 oct.— L'Italie a fait un geste de bonne volonté envers la Grande-Bretagne en ordonnant le retrait d'une division de soldats de la Libye; mais en même temps un diplomate prétend que la solution de la guerre éthiopienne sera difficile tant qu'il s'agira de sanctions à Genève.



Extrait de "l'Appel de la Race"

par Alonié de Lestres.

Légendes de Victor Barrette.
Rédacteur au journal "Le Droit".
Illustrateur: Jules Paquette.

Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.



Tantôt, un petit vendeur de journaux lui avait mis sous les yeux une nouvelle du "Droit": M. de Lantagnac ne participerait pas au débat parlementaire!

Maintenant, il avait croisé Duffin qui ne l'avait pas salué. Cependant, ce jour-là, les enfants, la foule montait au parlement: on y parlerait de la question scolaire.

DANS LA GRANDE ARENE
Cette nuit, une alerte. Maud avait eu une syncope. Lantagnac marchait sur son coeur... Mais pour quelle Cause! Une Cause qui frappait sans pitié tout son foyer.

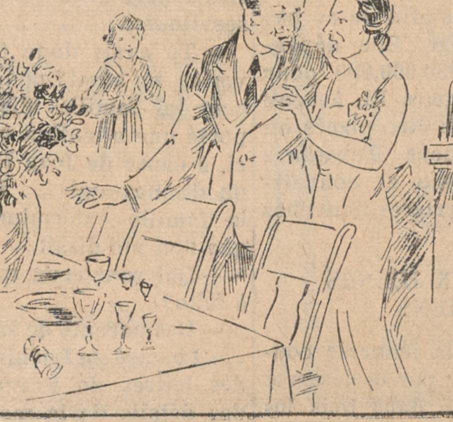
C'est que Maud avait appris que les enfants, retour de l'église sainte où ils avaient communié pour la Cause... toujours!... avaient acclamé M. de Lantagnac.



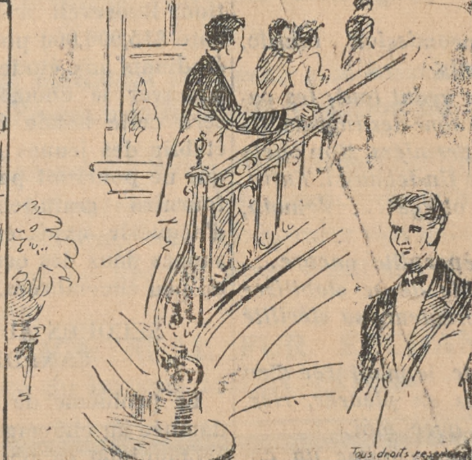
Lantagnac et Virginia avaient assisté à la messe des enfants. Le père, tout entier à une indicible émotion; Virginia, le coeur chantant. C'était pour ces petits...



De retour à son étude, l'avocat revécut des minutes intenses... Soudain, les images de ses saintes aïeules s'animèrent et criaient: O notre enfant, sois digne!



Au dîner, une magnifique gerbe de roses s'épandait dans une jardinière, Maud, remise de sa secousse, avait voulu rappeler leur 23e anniversaire de mariage.



Vers deux heures, il se dirigea vers le Musée Victoria, où, depuis l'incendie de février, se tenaient les Communes. Il reconnut son automobile à la porte.

La page des jeunes

Causerie

"Quelle fête est-ce demain?" — "La fête des dindes!" Voilà où se borne la science de petit Jean au sujet de la "Thanksgiving." Mieux renseignés, vous connaissez, petits amis, l'origine de cette solennité populaire.

Longtemps avant 1620, les Grecs et les Romains célébraient une fête de ce genre en l'honneur de leurs divinités païennes. Toutefois, parler de la "Thanksgiving" en Amérique, c'est rappeler le souvenir des colons de la Nouvelle-Angleterre qui, à l'automne de 1621, consacrèrent plusieurs jours par des réunions, des réjouissances, des banquets en plein air, pour témoigner leur reconnaissance au bon Dieu qui les avait favorisés d'abondantes moissons. Depuis, la coutume s'est maintenue et généralisée: chez nous, au Canada, le gouvernement fédéral a décidé d'ajouter au but primitif de cette fête, celui de l'action de grâce pour la cessation de la guerre mondiale de 1914.

Plus amples détails historiques vous ont été fournis en classe, nous n'y reviendrons pas, arrêtons-nous seulement, un instant, à considérer la beauté de la reconnaissance pour nous exciter à la cultiver soigneusement dans notre petit parterre intime.

Tous, j'en suis sûre, vous aimez les fleurs, en voilà une d'un parfum exquis, mais hélas, d'une rareté par trop déplorable. Placée au nombre des petites vertus, à cause de son caractère aimable et doux, la reconnaissance n'en est pas moins forte, grande et précieuse; n'est-elle pas chez l'homme — grand par le coeur — la mesure de délicatesse de sentiment? Opposée à l'égoïsme qui se croit tout égard dû, elle est fille de l'humilité, reconnaît le moindre bienfait reçu, fait jaillir du coeur le merci sincère à la plus légère attention, rend la vie plus aimable, le commerce facile, encourage le dévouement, car il demeure toujours vrai que: La Reconnaissance attire de nouveaux bienfaits. Quel coeur humain, en effet, y reste insensible? Le Christ Jésus, lui-même en a été ému comme il a souffert et s'est plaint de l'ingratitude.

Soyons donc des âmes reconnaissantes. Tout jeunes encore, vous y avez été formés par votre maman, la meilleure des éducatrices. Que de fois, soucieuse de votre première formation, elle vous a répété en vous offrant un rien: "Qu'est-ce qu'on dit? ... Le Merci qu'elle vous apprenait alors à formuler n'a pas dû se figer au coeur avec l'âge; il doit monter tout naturellement du coeur bien fait aux lèvres délicates comme l'expression d'une gratitude toujours vivante, gratitude envers nos bienfaiteurs terrestres, gratitude surtout envers le bon Dieu, notre plus généreux bienfaiteur, l'auteur de tout bien, qui nous prépare son beau paradis comme couronnement de ses largesses divines.

Avez-vous déjà entendu parler de la confrérie de l'amabilité? Le sourire **bienveillant** et le merci **reconnaissant** sont deux conditions **d'enrôlement**; je vous invite à vous y exercer **assidûment**.

Sur ce, je vous salue profondément, tout comme je vous aime tendrement.

TANTE PRESENTINE.

nation canadienne, de tout le Canada.

Souhaitons que nos nouveaux députés fassent entrer cette importante question dans leur programme afin de l'étudier sérieusement pour le plus grand bien de la jeunesse et la sécurité de l'avenir.

René GIROUX.
(L'Echo de St.-Justin.)

:::

Reconnaissance

MGR SYLVIO CORBEIL P. D.
GRAND SEMINAIRE P. Q.

Monseigneur,

Une petite Canadienne des grandes plaines a eu l'insigne honneur de gagner votre prix pour le français.

Remplie de joie et de reconnaissance je viens, Monseigneur, vous dire un merci du coeur. Ce souvenir précieux m'encouragera d'avantage à m'appliquer à l'étude de notre belle langue française, gardienne de notre foi.

Recevez, Monseigneur, les respectueux hommages de votre bien reconnaissante petite Canadienne française.

Pauline Legris, Gr. VI.
St.-Hippolyte, Sask.
22 octobre, 1935.

Notes de Composition

Gravelbourg
GRADE SUPPLEMENTAIRE
Jacqueline Michaud, 92.

Gr. XII.— Germaine Petit, 91; Rolande Audette, 91; Cécile Crépeau, 91; MarieA-nne Boisselle, 88.

Gr. XI.— Marie-Ange Lizée, 90; Liliane Lefort, 87; Pauline Chevrier, 84; Ione Fétrault, 83; Ethel Lemyre, 80; Alice Lafrenière, 78; Cécile Laville, 75; Cécile Bachand, 68.

Gr. X.— Youville L'Heureux, 85; Cécile Roy, 84; Albert Beauregard, 81; Laura Thuot, 80; Lucien Bourgeois, 78; Louise-Alice Beauvilliers, 75; Jeanne Beauregard, 74; Eveline Lefort, 72; Marie-Berthe Mailhot, 72; Renée Gravel, 71; Marie-Jeanne Tremblay, 70; Lionel Houle, 68; Claire Lalonde, 67.

Gr. IX.— Pauline Juneau, 78; Madeleine Bourgeois, 68; Lucille Larinière, 65; Richard Larivière, 55; Robertine Piché, 54; Simane Mailhot, 53; Jeanne Crépeau, 51; Blanche Northrup, 43.

Gr. VIII.— Cécile Gauthier, 77; Cécile Levac, 69; Pierri Gravel, 68; Gilberte Hamon, 66; Irène Huel, 66; Lucien Juneau, 65; Hélène Boisselle,

(Suite à la page 7)

Sujets de composition

Grades 3 à 7 inclusivement.
Mon premier voyage en chemin de fer.

Grades supérieurs:
A l'occasion du cinquantenaire du C.P.R., démontrez le rôle des chemins de fer dans le développement des provinces de l'Ouest.

:::

L'amitié chez les jeunes gens

Travailler à son perfectionnement moral, c'est acquérir des habitudes vertueuses, c'est développer celles que nous avons déjà. La tâche est difficile. Il faudra tout d'abord faire disparaître les défauts qui entravent cette marche en avant vers le perfection.

Comment combattre un ennemi que l'on ignore!... Et qui ne l'ignore pas? On se fait tant d'illusions sur soi-même. Nos pires défauts, sans aucun effort d'imagination, nous apparaissent souvent comme des qualités. Qui mieux qu'un ami nous aidera à démêler ce qu'il y a de bon et de mauvais en nous?

Cette première connaissance de nous-mêmes, notre ami la complétera par son expérience personnelle. Compagnon assidu de notre vie, nous regardant sans cesse, il connaîtra bien vite nos défauts, et comme son amitié exige que nous nous en corrigions, il voudra nous en avertir.

Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte.

A ne rien pardonner le pur amour éclate. D'ailleurs il y a entre amis une manière si douce de dire des choses déplaisantes mais utiles.

F. A. Vuillermet, O.P.

Au fil de "La pensée"

Je suis jeune... et j'y pense.

Pourtant, je ne suis pas un penseur.

Mais je voudrais l'être.

Plus j'essaie de penser, plus ma pensée s'éparpille:

Je suis si jeune, et puis les autres, ceux de mon âge....

Pas d'excuse, je suis un faible; la faiblesse de ma volonté engendre celle de mon esprit.

Et je pense.

Je pense qu'il est bien triste de ne pouvoir penser, de n'avoir pas une pensée créatrice; une pensée qui brille sans éblouir, éclaire sans aveugler! Une pensée pour comprendre tous nos problèmes, les résoudre, en répandre la solution.

C'est étrange, je désire penser, et je crains la pensée!

C'est ridicule, un penseur catholique qui craindrait de penser à sa foi!

Un penseur canadien français qui craindrait de penser à sa race, à son pays!

Je sens dans mon être deux personnages: Moi et... moi,

Moi, jeune enthousiaste subjugué d'admiration pour tous les grands penseurs;

Et moi petit bourgeois enraciné dans l'aisance.

Je serai un Louis Veuillot, je défendrai l'Eglise, je guiderai les hommes vers elle!—

...et je ne veux penser à Elle car Elle me dit:

"Pénitence... Pénitence..."

C'est si gentil de toujours se satisfaire, si gentil de l'adapter, sa religion!

Plus facile, que de s'adapter à elle.

L'abnégation de l'apostolat? demain... plus tard!

Je serai un patriote! Je défendrai ma langue et ma civilisation française!

Bêtise, compromission inutile, création d'ennemis.

Il faut manger avant tout; les canadiens-français sont des ingrats. Ils nous roulent les premiers. Mon oncle me l'a dit, le Père Un-tel aussi. Tnfin, je ne suis pas obligé!... demain, plus tard.

Ma pensée s'éparpille encore... toujours incapable de se stabiliser dans un effort créateur, sa stérilité m'étonne.

Elle est ridicule, je m'efforce d'en rire pour ne pas en pleurer, riez, lecteurs... riez avec moi.

Notre rire sonne comme un cadran sans cloche.

Le mien m'effraie, il se fige...

Un affreux rictus!

Je ne suis pas seul... dans ma négligence:

Qu'en penses-tu lecteur?

Remords, douleurs, rage.

Pauvre bon Dieu! malheureuse patrie!

Je pense aux mille jeunes qui vous trahissent;

aux cerveaux desséchés, égoïstes, imbéciles, qui ignoreront toujours les joies de l'Esprit,

parce qu'il se contentent des mêmes plaisirs que les bêtes.

(Jeunesse)

Jean-Joffre Gourd.

:::

Triste situation de la jeunesse

QUELQUES MEFAITS DE LA CRISE

De toutes les raisons d'importance qui devraient inciter les têtes dirigeantes de notre province à tout faire pour hâter la fin de la grande crise que nous traversons, une des principales est le tort immense que cette crise inflige à la jeunesse contemporaine. Les pertes de millions, les souffrances morales et physiques des sans travail, tout cela est déplorable et n'a que trop duré. Mais qu'est-ce, après tout, en comparaison du mal causé aux nouvelles générations.

ETAT ACTUEL DES JEUNES

Avoir acquis une bonne éducation et une solide instruction, vouloir se créer une place honorable dans la société et être obligé d'attendre dans la rêverie, les bras croisés, des mois et des mois, des années et des années, quelle pénible situation! Comment ne pas chercher à la faire disparaître dans l'intérêt même de nos jeunes gens. Car, ces mêmes jeunes gens, grandis dans l'oisiveté, représentent, à n'en pas douter, la pire des menaces pour l'avenir.

CONDUITE DES ETATS-UNIS

Aux Etats-Unis, le nombre des jeunes chômeurs est actuellement d'une dizaine de millions. L'administration Roosevelt a dépensé jusqu'à date $15,000,000 pour maintenir les étudiants aux études afin de ne pas aggraver le chômage. Elle dépensera cette année $50,000,000 pour établir des jeunes gens. Et, à ceux qui ne pourront pas être placés on fournira gratuitement l'avantage d'acquérir expérience et connaissances dans des carrières nouvelles ou peu encombrées.

SECOURS AUX JEUNES CANADIENS

Le problème de la jeunesse condamnée au chômage par le désarroi économique se pose dans tous les pays. Il touche le nôtre également. Ici comme ailleurs, il ne faudrait pas abandonner les jeunes gens au moment où ils ont le plus besoin d'une sympathie active et soutenue. Leur sort est intimement lié à celui de la

POUR LES JEUNES

Le Petit Page de Frontenac

Par MAXINE

NO 13

(Suite)

—Ton reour, d'abord, mon René, puis... j'ai reçu une visite...

—Une visite?

—Oui. Monsieur Jean Lislois!

—Jean Lislois! dit le capitaine, mais je croyais que... C'était un de mes bons amis..., j'étais loin de le penser ici!

—Il n'est pas parti..., je vais te le présenter! dit sa mère.

René, surpris, regarda de tous côtés et soudain le page sortit de sa cachette...

—Je te présente Jean Lislois! dit madame de Vincennes en souriant.

Le capitaine, étonné, regardait le petit soldat.

—Tu es donc Jean Lislois! dit-il. Comment l'a-t-on découvert? Voilà des jours et des jours que je cherche sans rien trouver!

—Viens t'asseoir, René. Jean va te raconter la chose.

Après qu'on lui eut tout raconté, René examina le médaillon.

—1681, dit-il,.... c'est bien ça! Tu es le fils d'un de mes bons amis!

—Vous étiez l'ami de mon papa? C'est donc pour ça que vous êtes pour moi Grand Ami?

—Oui, c'est pour ça, mon brave, et, si tu le veux, je le serai doublement à présent... et je connais des gens qui seront bien heureux de te savoir vivant!... Mais tu es encore le petit page... Va dire au gouverneur que je suis arrivé!

L'enfant partit aussitôt.

—Tu connais donc les parents de Kito? dit madame de Vincennes.

—Oui, surtout son père... Kito lui ressemble..., c'est là la ressemblance que je ne pouvais placer. Ses parents sont morts tous les deux, et on le croit mort lui aussi!

—Ils ont donc été victimes des Iroquois?

—Le père de Jean est mort des suites de ses blessures de guerre, deux ou trois ans avant le massacre. J'ai vu sa tombe dans le cimetière de Lachine. Madame Lislois a péri lorsque les Iroquois ont brûlé sa maison et on croit, là-bas, que son fils a péri avec elle, ainsi que ses serviteurs.

—Tu avais donc fait des découvertes, toi aussi? non, mais en retraçant les familles disparues, j'avais porté une attention spéciale à celle-ci, à cause de Jean Lislois qui était un de mes amis... Mais je croyais la famille exterminée, d'après ce que l'on me disait.

—Qui sont ceux qui s'intéressent à Kito?

—Des parents de sa mère, je crois ... Le curé de Lachine m'a fait voir des lettres de France, demandant des détails de la mort de madame Lislois et de son jeune fils.

Le page revint à ce moment et dit:

—Monseigneur nous attend tous les trois! Venez-vous, marraine?

—Certainement, allons-y tout de suite!

Quelques instants plus tard, ils étaient auprès du gouverneur où ils trouvèrent le père de Carheil.

❖ ❖ ❖

Depuis ce jour, la vie du petit page changea. Les parents de sa mère, qui étaient riches, firent venir auprès d'eux ce petit-fils retrouvé.

Il passa plusieurs années en France où il fit une partie de ses études, mais l'affection qu'il portait au missionnaire, à madame de Vincennes et à son fils, le souvenir de ses premières années et aussi le sentiment reconnaissant qu'il avait envers le comte de Frontenac, tout cela lui fit désirer de retourner au Canada.

Il avait quinze ans lorsque la mort de ses grands-parents le fit hériter d'une belle fortune. Le capitaine de Vincennes, alors de passage en France, fut nommé tuteur du fils de son ami et il ramènera Jean au pays de son enfance.

Jean était maintenant un grand garçon, droit et élancé. La ressemblance avec son père, déjà remarquable lorsqu'il était plus jeune, s'accentuait chaque jour davantage. Il avait conservé ce sourire captivant qui lui gagnait les coeurs et son caractère s'était fortifié de tous les malheurs de son enfance aventureuse.

Madame de Vincennes le reçut avec une joie d'aïeule et le gouverneur, apprenant son retour, demanda à le voir.

—En voyant devant lui ce grand adolescent, Frontenac eut peine à reconnaître son petit page d'autrefois. Il le reçut très aimablement.

—J'ai souvent regretté mon petit soldat! lui dit-il.

—Il vous est revenu, Monseigneur.

—As-tu oublié la langue indienne, Kito, ou plutôt Jean?

—Non, Monseigneur, je me la rappelle très bien.

—As-tu vu le père de Carheil?

—Je le verrai aujourd'hui, je vais à la résidence en vous quittant.

Le bonheur de Jean en revoyant le missionnaire fut une joie pour ce dernier. Jean retrouva pour lui parler l'élan spontané de son enfance et jusqu'à l'appellation affectueuse de Robe-Noire dont il se servait jadis.

Depuis le soir où la mémoire lui était revenue, Jean n'avait plus jamais prononcé le nom de Goüendra, mais le lendemain de son retour il en parla au père.

—Je me suis souvent demandé, dit-il, comment il se faisait qu'elle connaissait la cachette du médaillon.

—Je le lui ai fait dire, dit le jésuite. La femme de Kioudim était à regarder le médaillon et la chaîne; elle montra à la petite le morceau décousu dans l'ourlet de la chemise, et elle lui dit: "Je cache ces choses dans ce petit coin de la tunique, tu le diras à Kito", et la petite y avait ajouté la médaille.

—Elle a voulu réparer, pauvre femme! dit Jean. Elle n'était pas coupable!

—Non, et j'ai acquis la certitude que ce n'est pas Kioudim qui a frappé ta mère, ni mis le feu à votre maison!

—Je suis bien heureux de savoir ça, mon père. Je me reprochais tellement mon affection pour lui... Où est Goüendra maintenant?

—Au couvent... en train de devenir une bonne petite chrétienne..... Veux-tu la voir?

—Non, père, je ne puis pas!

Jean demeura au pays et y continua ses études.

Un jour qu'il accompagnait le capitaine de Vincennes dans un voyage à Montréal, celui-ci fit une chute de cheval et se blessa au bras. Jean se rendit avec lui à l'Hôtel-Dieu où l'on constata qu'il avait une fracture assez sérieuse et le médecin lui conseilla de passer quelques jours à l'hôpital avant de retourner à Québec.

Jean le quitta alors, promettant de revenir le lendemain.

Au tournant d'un corridor, il croisa une dame qui arrivait un ouvrage de couture à la main... Elle s'arrêta subitement, le regarda bien en face et s'écria:

—Ah! Enfin te voilà! Tu sais..., ils nous l'ont volé!

Jean, tout surpris, la regarda sans parler... C'était une petite femme à cheveux blancs, toute menue dans sa longue robe noire qui semblait presque celle d'une religieuse. Une large cicatrice marquait sa joue gauche. Ses grands yeux bleus cernés de noir et enfoncés profondément dans leurs orbites regardaient ardemment le jeune homme qu'elle avait saisi par les deux bras. Au bruit de voix, une soeur apparut et fit un signe à Jean, désignant la dame et montrant sa tête d'un geste significatif. Jean comprit et se dégagea doucement.

—Tu ne vas pas repartir tout de suite! s'écriat-elle avec un accent de vrai chagrin.

—Oui, on m'attend...

—Tu vas le faire retrouver, dis?

—Oui, oui! dit le jeune homme pour la tranquilliser.

—Et quand reviendras-tu? insista-t-elle?

—Demain, dit Jean, demain sans faute! et il s'esquiva rapidement.

Le lendemain matin il raconta l'incident à son ami; une religieuse entra à ce moment apportant du café pour le capitaine. Celui-ci la questionna:

—Qui est donc cette personne qui a parlé à monsieur Lislois hier?

—Hier? dit-elle, ici?

—Oui, dans le corridor, dit Jean, et il raconta l'épisode.

—Ah! dit la soeur, c'est sans doute madame l'Assomption.

—Madame l'Assomption? Quel nom étrange!

—Nous lui avons donné ce nom parce que ce doit être la Sainte Vierge qui nous l'a envoyée! On nous l'a amenée le 15 août, fête de l'Assomption!

—Est-elle complètement folle?

—Non, pas maintenant. Elle raisonne parfaitement, n'oublie jamais une recommandation, a tout son jugement sur certains sujets, mais il y a des lacunes..., par exemple, elle ne se rappelle pas son nom, lieu de résidence, son passé...

—Est-elle ici depuis longtemps? demanda René.

—Oui, depuis plusieures années. Elle ne parle jamais de sa vie d'autrefois.

—Cependant, dit Jean, ce qu'elle m'a dit devait être une allusion au passé!

—Alors, ce serait la première depuis son arrivée... Mais elle est bonne et douce, la chère dame, et nous l'aimons bien! finit la soeur en refermant la porte.

—C'est étrange, dit Jean. Pauvre femme! Elle a des yeux qui me hantent! Ses cheveux sont blancs comme la neige et sa voix est d'une douceur presque suave... Qui donc peut-elle être?

—Si j'avais plus de renseignements, je pourrais peut-être retracer sa famille. Je vais en parler au médecin qui doit venir me voir demain.

—Je serais intéressé de savoir ce qu'il en dit, dit Jean.

—Alors viens vers trois heures demain, tu le trouveras sans doute ici et nous lui en parlerons.

Le regard profond et triste des yeux bleus de celle que les religieuses avaient baptisée madame l'Assomption demeura tout le reste de cette journée dans l'esprit du jeune Lislois. Dans la nuit, il eut des rêves étranges:... tantôt il se retrouvait petit page, jouant dans la cour du château Saint-Louis;... tantôt il redevenait un Indien et partait à la chasse avec Kioudim;... tantôt il était en France, auprès de ses grands-parents;... et toujours cette figure de femme l'accompagnait,... le regard de ces yeux tristes le suivait, mais se dérobait soudain dès qu'il voulait s'en approcher... Il se réveilla nerveux et fatigué de ce sommeil agité.

(à suivre)

Pensées

On peut avoir de l'esprit, de la science, même du génie, et ne pas avoir de caractère.

Lacordaire.

Quand on aime, c'est le coeur qui juge.

Joubert.

LA POLITIQUE

King, seizième premier ministre du Dominion

Le Canada a eu 16 premiers ministres depuis la Confédération

RECAPITULONS

Le pays a eu 34 ans et 10 mois de régime bleu, 28 ans et 5 mois de régime rouge

OTTAWA.— M. Mackenzie King est le seizième premier ministre qu'ait eu le Canada depuis la Confédération. Sir John-A. MacDonald, un conservateur, eut l'honneur d'être le premier. Il occupa le poste du 1er juillet 1867 au 6 novembre 1873. Puis vint M. Alexander Mackenzie, libéral, qui fut premier ministre du 7 novembre 1873 au 16 octobre 1878, Sir John-A. Macdonald reprit le pouvoir le 17 octobre 1878 et s'y maintint jusqu'au 6 juin 1891. Il fut suivi de quatre premiers ministres conservateurs: Sir J.-J. Abbott, du 16 juin 1891 au 5 décembre 1892; Sir J. Thompson, du 5 décembre 1892 au 12 décembre 1894, Sir B. Bowell, du 21 décembre 1894 au 27 avril 1896, Sir C. Tupper, du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896. C'est alors que fut élu le seul premier ministre canadien-français qui ait jamais dirigé les destinées du pays, Sir Wilfrid Laurier, libéral, qui conserva le pouvoir du 11 juillet 1896 au 6 octobre 1911. Sir Wilfrid Laurier eut pour successeur Sir Robert-L. Boden, qui administra le pays comme conservateur du 10 octobre 1911 au 12 octobre 1917. Sir Robert forma alors un gouvernement unioniste, dont il resta le premier ministre du 12octobre 1917 au 10 juillet 1920. C'était pendant la grande guerre. A cette dernière date, M. Arthur Meighen succéda à Sir Robert à la tête du gouvernement unioniste qui fut maintenu jusqu'au 29 décembre. 1921. Puis M. W.-L. Mackenzie King arriva au pouvoir pour la première fois et administra le pays cette dernière date jusqu'au 28 juin 1926. M. Arthur Meighen, conservateur reprit le pouvoir le 28 juin 1926 et le conserva jusqu'au 25 septembre suivant seulement. Le 25 septembre 1926, M. King fut élu et sou régime dura jusqu'au 7 août 1930 alors que M. R.-B. Bennett, conservateur gagna les élections.

Si l'on récapitule, on verra que le Canada a eu 34 ans et 10 mois de régime conservateur, 28 ans et 5 mois de régime libéral et 4 ans et 2 mois du régime unioniste. Sir John Macdonald est le premier ministre qui a été le plus longtemps d'office, il y a été pendant 18 ans et 8 mois. Puis vient Sir Wilfrid Laurier qui a détenu le pouvoir pendant 15 ans et trois mois.

Recomptage

Les libéraux gagnent un siège

TORONTO.— Les chiffres officiels rendus publics par l'officier-rapporteur de York-Ouest accordent la victoire au candidat libéral avec une majorité de 34 sur son adversaire conservateur. Le soir de l'élection la victoire avait été concédée au candidat conservateur par une majorité de onze.

Voici les chiffres officiels compilés au recomptage: J.-E.-L. Streight, (libéral) 8,187; P.-L. Brown (conservateur) 8,153; F.-M. Fish (C.C.F.) 5,042; H.-W. Hallat (restaurateur) 4,333. Majorité de M. Streight, 34. Le procureur du candidat conservateur a annoncé qu'il demanderait un recomptage devant les tribunaux.

Les libéraux gagnent donc un siège. Ils ont maintenant 56 députés élus en Ontario et 170 dans tout le Canada.

Les conservateurs ont 40 députés dans tout le pays et 25 dans Ontario.

L'effectif des partis, au prochain Parlement, est maintenant comme suit dans tout le pays: libéraux 170; conservateurs, 40; Social Credit 17; C. C. F. 8; libéraux indépendants 4; libéraux progressistes 2; reconstruction 1 (M. Stevens); conservateur indépendant 1; indépendant 1; travailliste U.F.O. 1; total 245.

:::

Québec voterait en novembre

MONTREAL.— Le "Star" annonce comme certain que la législature de Québec est dissoute et que les élections auront lieu le 25 novembre prochain et la mise en nominations le 18 novembre.

SUBSIDES FEDERAUX

En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les provinces entrant dans la fédération du Canada en 1867 ont reçu des subsides et allocations stipulés. Depuis lors, il y a eu de temps à autres des amendements à cette loi accordant à peu près les mêmes conditions aux provinces entrant plus tard dans la Confédération; de plus, il y a eu des allocations additionelles pour différentes raisons.

Les allocations pour le gouvernement, le service d'intérêt de la dette et autres octrois paraissent toutes dans le tableau.

La première année de la Confédération se terminant le 30 juin 1868 le gouvernemtnt fédéral a payé en subsides aux gouvernements des provinces composant alors le Dominion: Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, la somme de $2,227,942. Après l'entrée du Manitoba en 1870, de la Colombie-Britannique en 1871 et de l'île du Prince-Edouard en 1873, les provinces reçurent un montant total de $3,752,757 pour l'année fiscale 1873-1874. Lors de l'érection des provinces d'Alberta et de Saskatchewan en 1905, les subsides du Dominion ont été augmentés et pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1906 le gouvernement fédéral a versé $6,726 373. Pour leur année fiscale terminée en 1926 les provinces ont reçu la somme de $14,500,356 comme subside fédéral et service de la dette, fonds des écoles communes et fonds des terres des écoles, une augmentation de $7,773,983 en 1906. En 1933, ces subsides du gouvernement fédéral et le revenu en intérêts seulement s'élevaient pour toutes les provinces à $16,592,100, une augmentation sur 1926 de $2,091,744.

Le secours direct au gouvernement

TORONTO.— Aprés une conférence de huit minutes au téléphone couvrant la distance de 4,000 milles de Vancouver à Halifax, les maires de six villes canadiennes ont réaffirmé que le gouvernement du Dominion devrait se charger des frais du secours direct.

On propose une assemblée des Maires avec le premier ministre King par l'entremise du maire Camillien Houde de Montréal, président de l'association des maires canadiens.

En outre du maire Houde ceux qui ont pris part à cette conférence téléphonique sont: les maires Simpson de Toronto, Wenige de London, Queen de Winnipeg, McGeer de Vancouver, et Cragg d'Halifax.

:::

Démission acceptée

OTTAWA.— La démission de M. W.-D. Herridge, ministre canadien à Washington, recemment offerte, fut acceptée et elle devient effective immédiatement.

:::

Dunning à Ottawa

OTTAWA.— Les négociations en faveur d'un traité de commerce avec les Etats-Unis et la question financière du secourt direct, telles sont les deux plus pressantes questions qui s'imposent à l'attention du ministre des finances, M. Dunning.

:::

Le chômage en régression

OTTAWA.— Le Bureau des statistiques du Dominion rapporte une grande augnfentation de l'embauchage presque partout. Ainsi, en septembre dernier, 32,040 ouvriers ont été embauchés; ce qui représente un record sur les autres mois de l'année et sur les quatorze années antérieures.

:::

Le parti Stevens

OTTAWA.— M. H.-H. Stevens, chef du parti de la Restauration, et M. Warren Cook, de Toronto, son principal lieutenant, ont eu une conférence relativement à l'avenir de ce groupe politique qui, aux dernières élections générales, n'a réussi qu'à faire élire son chef. Il fut décidé de tenir une conférence de tous les candidats défaits et des amis de la Restauration. La date de cette convention n'est pas encore décidée ni l'agenda qui lui sera soumis.

:::

LE CREDIT SOCIAL

EDMONTON.— Le premier ministre Aberhart vient de dire qu'il aimerait voir un manuel traitant du système de crédit social dans toutes les écoles de l'Alberta, comme livre de lecture supplémentaire, afin de mettre les jeunes au courant de "ce grand mouvement". M. Aberhart a demandé la préparation de ce manuel dans un discours prononcé devant 250 instituteurs d'Edmonton réunis pour le saluer. On sait que M. Aberhart était instituteur au "High School" de Calgary.

:::

La manécanterie

PARIS.— On annonce que les "Petits Chanteurs à la Croix de Bois", feront une nouvelle tournée en Amérique à l'automne de 1937, tellement ils sont enchantés de la réception qu'ils ont reçue cette année.

Le communisme prêche la révolution violente

M. l'abbé Beaton regrette qu'un candidat communiste ait reçu autant de votes

GLACE BAY, N.-S.— Dans un sermon hier M. l'abbé A. Beaton, curé de l'église catholique Sainte-Anne, a fait observer qu'un incident regrettable de la campagne électorale c'est le vote considérable donné au candidat communiste. On sait que M. J.-B. McLachlan, chef-ouvrier ardent, a fait la lutte comme candidat communiste dans Cap Breton-sur et obtenu 5,260 voix le 14 octobre.

Pour arriver à leur fin, les communistes projettent une révolution mondiale, affirma le prédicateur. On ne s'est pas caché de le proclamer au sixième congrès communiste, qui a préconsisé "le renversement, par la violence, de tout l'ordre social traditionnel." L'Eglise catholique élève la voix contre pareil projet. Alors que les communistes considèrent l'enfant comme la propriété de l'état, elle considère la famille comme la base de la société et de la civilisation. Quelques gens peu au courant croient que le communisme n'a rien à faire avec la religion et n'a trait qu'au régime économique. Or, Karl Marx, le philosophe du communisme, a dit que "le peuple ne peut être vraiment heureux que lorsqu'il sera tiré du bonheur illusoire, par l'abolition de la religion."

- - - *Ici et là* - - -

Hitler contre le néo-paganisme

BERLIN.— On rapporte qu'Hitler aurait dit à l'autorité catholique de Berlin qu'il ne tolérerait plus la philosophie du Dr Alfred Rosenberg qui veut établir une foi allemande avec les héros et les dieux pour les Allemands.

Hitler aurait dit aux principaux chefs du néo-paganisme: "Cessez vos folies"!

:::

Au Mexique

MEXICO.— Tandis que la persécution religieuse se poursuit un peu partout, au Mexique, on apprend que le gouverneur de Colima, Senor Jose Campero, a ordonne la réouverture de deux églises dans la ville de Colima et il est question que le culte catholique soit autorisé prochainement dans les autres parties de cet Etat.

:::

PRETRES POURSUIVIS

MEXICO.— Trente et un prêtres de Guadalarjara subissaient leur procès dernièrement sous l'accusation de rébellion et de violation des lois religieuses. Ils ont été arrêtés et confiés au procureur général fédéral.

:::

Les rebels au Mexique

MEXICO.— La défaite d'une bande de rebels et l'attaque d'une autre à Jalisco, sont publiées par les commandants des troupes fédérales. Cinq révoltés furent tués.

:::

Accident de mine

TOKIO.— Une explosion dans une mine de charbon, près de Fukuoka, sur l'île de Kiushiu, a fait plus de 80 victimes.

:::

L'armée des sans-travail

WASHINGTON.— Aux Etat-Unis l'armée des chômeurs diminue bien que le gouvernement n'ait pas encore donné de chiffres officiels. On croit cependant, qu'aux Etats-Unis, il y a actuellement environ 11,000,000 de chômeurs y compris ceux qui sont assistés par le gouvernement.

Le travail a augmenté considèrablement tant dans la vie publique que dans la vie privée. Aussi les conditions de la vie s'améliorent sensiblement un peu partout.

"Orientation"

ORIENTATION un volume de 324 pages, par l'abbé Lionel Groulx. - Aux Editions du Zodiaque - Montréal.

Au cours de l'hiver dernier des jeunes gens, des patriotes, se réunissaient pour étudier, en commun, notre vie nationale, ce qu'elle était hier, ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle sera demain.

Et à la lumière des faits, ils en vinrent à cette triste constatation que dans ce pays fondé par nos ancêtres, nous étions aujourd'hui de simples serviteurs, de ce merveilleux édifice élevé par ceux de notre race, nous n'avions gardé pour nous que les soubassements.

Certes, nos arrières grands-pères eurent le mérite de résister, après la conquête, à la pire tentative d'assimilation; de cette épreuve, ils étaient sortis grandis et respectés. Mais ensuite, par la faute de chefs trop peu clairvoyants ou trop peu désintéressés, nous n'avons pas su garder, au soleil, la place qu'ils nous avaient conquise. Au lieu de gagner du terrain, nous en avons perdu.

A force d'énergie et de courage, nos pères avaient fondé des oeuvres et des entreprises commerciales qui nous plaçaient à la tête de certaines avenues de la vie économique canadienne. Ces oeuvres, ces entreprises commerciales existent encore, mais elles sont passées aux mains de nos adversaires. Aupourd'hui elles travaillent contre nous.

Où sont donc les fils de ces vaillants!. .. Du moins leurs petits-fils sont là, meurtris, mais résolus à monter à l'assaut des positions perdues. Mais pour les conduire, ils ont besoin d'un chef. Où le trouver?

Et voilà que le regard de ces jeunes gens s'est tourné vers cet historien qui, en dépouillant les archives du passé, s'efforce d'y trouver des leçons pour l'avenir. Pauvre, mais désintéressé, on ne l'a jamais ému ni par des promesses ni par des menaces. Ardent patriote, il voudrait que notre peuple soit le premier dans ce pays qui est à lui.

Alors ces jeunes gens lui ont crié, comme autrefois les Israélite à Gédéon, "Viens et sois notre chef!"

Il n'a pas répondu tout de suite. Il s'est recueilli, il a revu son oeuvre, il l'a condensée en un volume et, aujourd'hui, il l'offre à la jeunesse de son pays en lui disant: "Vous m'avez demandé une doctrine, un programme d'action: Voilà!"

ORIENTATION ne devait pas faire partie du Zodiaque '35, mais devant l'insistance de plusieurs, devant la nécessité et l'opportunité de ce volume, M. Eugène Achard, directeur littéraire, a demandé à l'un de ses collègues de s'effacer. Orientation paraitra en lieu et place du volume sur Mgr Provencher remis à plus tard, dans une autre série.

ORIENTATION s'adresse particulièrement à la jeunesse canadienne. On raconte que récemment Hitler passait en revue une association de jeunes. Or, au moment de défiler devant le fuhrer, ils tirèrent de leur poche le fameux livre "Mein Kampf" et le brandirent à bout de bras en s'écriant: Ici vibre toute l'âme allemande!

Jeunes gens du Canada, prenez vous aussi le volume de l'abbé Groulx, car dans ses pages vibre toute l'âme canadienne française.

ORIENTATION se vend dans toutes les librairies bien assorties, aux mêmes conditions que les autres titres du Zodiaque '35: édition populaire. 75c; édition de luxe $1.00. L'abonnement à la série entière du Zodiaque '35 est de $10.00 pour les douze volumes.

Le scrutin des éléctions

Le nombre de votes enregistrés le 14 octobre dernier marque un record sur les élections précédentes. Quoique ies résultats soient encore incomplets dans les comtés les plus éloignés, les votes connus se chiffre à 4,000,000, contre 3,898,995. en 1930.

Tableau comparatif

	1935	1930
Conservateurs	1,222.250	1,909,955
Libéraux	1,877.460	1,714,860
C. C. F.	337,832	
Restauratistes	373,579	
Crédit Social	137,493	
Autres	74,053	274,180

LE SCRUTIN PAR PROVINCE

Provinces	Total	*Con.	*Lib.	C.C.F.	*Rest.	C.S.	Autres
I. P. E.	61,992	23,835	35,965	....	2,192	....	....
N. E.	274,619	87,896	143,199	....	38,364	....	5,160
N. B.	174,882	55,655	100,846	....	18,381	....	....
Qué.	1,010,541	287,252	598,990	7,279	99,191	....	17,829
Ont.	1,587,877	559,266	680,018	126,492	182,957	....	30,144
Man.	238,132	62,411	97,195	50,792	13,698	5,346	8,690
Sask.	261.608	55,402	107,427	50,675	555	44,108	3,441
Alta.	192.171	36,053	40,027	24,956	1,708	86,223	3,204
B. C.	228,517	53,798	73,247	77,638	16,433	1,816	5,585
Yukon	1,228	682	546	....	....	....	....
Total	4,022,567	1,222,250	1,877,460	337,832	373,479	137,493	74,053

*Indépendants inclus.

Sous le pronon "autres" sont compris les partis suivants:

Communistes	29,498	Anticommunistes	3,890
Travaillistes	14,666	Crédit Social - C. C. F.	3,441
Indépendants	8,562	Socialistes	248
Parti de Verdun	4,205	Technocrates	527
Parti des vétérans	80	Travailliste libéral	939
Travaillistes F. U. O.	7,907	Total	74 053

SUR LA FERME

Phases économiques du programme de la réhabilitation des fermes des prairies

Le programme de réhabilitation des fermes des Pariries, inuaguré par le Gouvernement fédéral, comporte étude approfondie de l'utilisation des terres dans la Saskatchewan et l'Alberta. La Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture est chargée de ce projet que l'on développe actuellement en Saskatchewan de concert avec le Service de l'exploitation des fermes de l'Université de la Saskatchewan. En Alberta, le Ministère provincial de l'Agriculture aide activement dans cette étude.

M. Joseph Coke, Chef du Service de l'exploitation des fermes et Commissaire adjoint, qui dirige les travaux du Gouvernement fédéral dans cette entreprise, vient de revenir à Ottawa et il fait rapport que les travaux de campagne pour cette année sont déjà terminés. Il a été reçu des renseignements détaillés de 850 cultivateurs dans sept municipalités du Sud-ouest de la Saskatchewan, y compris certains points comme Chaplin, Coderre, Shamrock, Gravelbourg, Laflèche, Wood Mountain et Glentworth. Dans l'Alberta, la région à l'étude est au sud du centre de la province, elle comprend Vulcan, Lomond, Wheat Centre, Retlaw, Barrons, Carmangagy et Champion. Cinq cent trente-quatre cultivateurs de ce district ont coopéré dans cette enquête. Outre les données recueillies sur les fermes encore en xploitation, on s'est procuré beaucoup de renseignements au sujet des fermes abandonnées et l'on a puisé dans les registres municipaux pour connaître les recettes, les déboursés des municipalités, les arrérages de taxes et la répartition des taxes sur les fermes.

Dans l'exécution de ce projet, l'analyse économique va de pair avec l'enquête sur les sols, qui a été conduite dans ces provinces pendant les années précédentes. On se procure des données sur la dimension des fermes, le mode de tenure, les rendements des récoltes, la production des bestiaux, les recettes et les déboursés, les systèmes de culture, le nombre d'animaux que l'on peut nourrir, les dettes, l'histoire de l'exploitation, la colonisation de la région et l'abondon des fermes. Les renseignements découlant de l'analyse de ces données devraient servir de guide en ce qui concerne le mode de l'utilisation de la terre dans ces régions.

Cette étude est la première du genre qui ait été entreprise au Canada et l'on compte l'appliquer à d'autres districts l'année prochaine. Pour pouvoir apprécier l'utilité des méthodes et des pratiques adoptées par les cultivateurs et la possibilité de vivre sur les fermes qui se trouvent dans ces régions, il est essentiel de connaître le rapport économique des fermes établies sur différents types de sols, ainsi que les pratiques peuvant permettre aux cultivateurs de continuer à les exploiter. Il serait encore impossible à l'heure actuelle de tirer une conclusion des observations qui ont été faites. Il est admis également que tout régime qui pourrait être adopté à la suite de cette enquête serait appliqué principalement par les gouvernements provinciaux, mais avant d'adopter un système, quel qu'il soit, il est essentiel de connaitre la situation exacte, et c'est justement pour se renseigner sur cette situation que cette étude a été entreprise.

En Saskatchewan, les travaux sont conduits par le Dr. W. Allen, du Service de l'exploitation des fermes, de l'Université de la Saskatchewan, et en Alberta, par M. G. H. Craig, de la Division de l'économie, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Causerie par radio du ministère fédéral de l'agriculture

Le Ministère fédéral de l'Agriculture donnera une nouvelle série de causeries par radio tous les jeudis soirs cet hiver sur le réseau national de la Commission canadienne de la radio-diffusion de 5.20 à 5.30 P.M., heure régulière de l'Est, de Montréal, sur le réseau français, et de 8.20 à 8.30 P.M., heure régulière de l'Est pour les Provinces Maritimes, l'Ontario, le Québec et les Provinces des Praries, et pour le réseau de la Colombie-Britannique de 9 à 9.10 P.M., heure du Pacifique. Le titre de cette série de causeries sera le même cette saison que l'année dernière: Les aspects beaux et pratiques de l'Agriculture. Chaque causerie durera 10 minutes. Le programme de cette saison comprend une variété de sujets d'intérêt général.

:::

Plans proposés pour l'écoulement des bestiaux des prairies

Le Bureau fédéral des marchés a examiné les plans qui ont été proposés pour la réglementation du commerce des bestiaux produits dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et tous ceux qui le désirent peuvent avoir une copie de ces plans en écrivant au Secrétaire du Bureau fédéral des marchés, Edifice de la Confédération, Ottawa, Ontario.

Ces plans ont été approuvés en principe par le Bureau fédéral des marchés, mais ils sont encore sujets à être revisés.

Le Secrétaire recevra jusqu'au 31 octobre prochain des représentations par écrit au sujet de ces plans et des demandes d'entrevues de ceux qui désirent comparaître en personne devant le Bureau.

Tous ceux qui désirent une entrevue avec le Bureau seront notifiés après le 31 octobre prochain de la date exacte à laquelle ils peuvent être entendus.

Entrefilets

Les notes sur l'état des récoltes tardives au Canada en 1935 (pois, fèves, sarrasin, maïs, pommes de terre, luzerne, et betteraves à sucre), dit le Bureau fédéral de la Statistique, indiquent que les rendements seront légèrement au-dessous de la moyenne mais supérieurs à ceux de 1934.

L'évaluation préliminaire de la production totale du blé au Canada en 1935, à 290,541,000 boisseaux, est de 14,692,000 boisseaux, soit 5.3 pour cent, supérieure à l'évaluation non revisée de 1934. (Bureau fédéral de la Statistique). La qualité de la récolte cette année est nettement inférieure à celle de 1934.

Les athlètes finlandais ont pour coutume, avant d'entrer dans un concours, de boire un verre de lait chaud dans lequel ils ont fait dissoudre une cuillerée de miel. Pendant les courses de fond ils prennent un peu de miel, une goutte sur la langue seulement de temps à autre, pour refaire leurs forces.

Le nombre total de certificats de généalogies enregistrées par le Bureau national de l'enregistrement du bétail, et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture, pour le mois de septembre 1935, a été de 5,492, se décomposant ainsi: 139 chevaux; 2,369 bovins; 1,561 moutons; 646 porcs, dont 547 étaient des Yorkshires; 21 renards; 750 chiens, et six chèvres (cinq Toggenbourgs et une Nubienne).

:::

LES BONNES PONDEUSES

Sous le contrôle du département de l'agriculture du Dominion, il se prépare actuellement un grand concours pour encourager l'élevage des bonnes poules pondeuses. Ce concours commencera le premier novembre prochain. Pour information, s'adresser à la "Poultry Division, Central Experimental Farm", à Ottawa ou à toute autre ferme expérimentale du Canada.

:::

LA MENACE DES LOUPS

Le comité aviseur de la ligue de la Saskatchewan pour le poisson et le gibier a présenté une requête au département des Resources Naturelles de la province dans le but de détruire les loups des bois, dans le nord de la Saskatchewan.

N.B.—On nous informe du Nord que l'emploi du poison à cet effet, a l'inconvénient de détruire non seulement les loups, mais aussi les autres animaux à fourrures, très utiles.

:::

Nouvelles

Les animaux

Au parc à bétail de Moose Jaw, on a constaté une augmentation du bétail, tels que les veaux et les moutons et une diminution des porcs et des chevaux, durant les premiers huit mois de l'année comparés à la même période l'année dernière.

:::

Les chasseurs américains aiment la Saskatchewan

Les chasseurs américains s'intéressent davantage à la chasse en Saskatchewan. Cette année, les permis de chasse accordés aux Américains accusent une augmentation de 50 pour cent.

:::

La fabrication du beurre de crémerie en Saskatchewan, en septembre se monte à 2,338,408 livres; ce qui représente une augmentation de plus de 27 pour cent sur le même mois de l'an dernier.

:::

En Saskatchewan cette année, la récolte de patates est estimée à 3,465,000 c.w.t.; le maïs à 70,000 tonnes, et l'alfalfa à 27,000 tonnes.

:::

Au Canada, le revenu de la douane et de l'excise, en septembre fut de $19,537,857, marquait une augmentation de $440,853 sur le même mois de l'année dernière.

Patrons d'habits

Le département de l'ouvrage féminin à l'Université de la Saskatchewan, a organisé une série de leçons pour la coupe des habits et la couture domestique. Ces cours seront donnés aux chefs de groupes locaux qui pourront les répandre dans leur propre localité. Ces classes seront données à Delisle, chaque jeudi, à 10 hrs. a.m., et à 1.30 p.m. aux ouvroirs de la "Singer Sewing Machine Company," de la troisième avenue, à Saskatoon, du 22 novembre au 14 décembre. Les demandes de renseignements doivent être adressés au: "Director of Women's Work, University of Saskatchewan, Saskatoon".

Au pays des Soviets

Le règne de l'immoralité --- La farce macabre du mariage suivi du divorce --- L'avortement pratiqué couramment --- L'inexistence de la famille

Le Professeur Malinovsky, dans la "Pravda" de 27-V-35, souligne "l'absence du sentiment de la responsabilité chez beaucoup d'hommes et de femmes en URSS et leur attitude scandaleuse à l'égard des enfants se manifestant par le refus de pourvoir à l'entretien de ceux-ci".

Dans un long article, intitulé "Paroles dune mère", la "Pravda" du 21-V-35 déplore la fréquence des avortements. Les hommes ont le plus souvent une attitude hostile à l'égard des enfants et poussent les femmes à se faire avorter.

Le professeur Kwater, directeur de la clinique gynécologique de Moscou, attribue catégoriquement la fréquence énorme des fausses couches à l'attitude générale extrêmement légère et même cynique à l'égard du mariage.

La "Pravda" du 24-V-35 montre en effet par un exemple typique que dans les conditions actuelles, rien n'est plus facile pour un homme en URSS que de ne pas tenir ses obligations paternelles. Le journal "Moscou du Soir" (4-7-35) illustre la mentalité générale en racontant ce fait: Un père réclama récemment son fils à son ex-femme, parce que le petit était soumis à de mauvais traitements; cela parut tellement extraordinaire qu'on considéra le requérant comme atteint de folie, et on le soumit à une expérience psychique. Ce qui est par contre caractéristique pour l'URSS, ce sont les hommes qui se remarient sans cesse en abandonnant femmes et enfants. La presse soviétique en parle constamment. Bornons-nous à citer deux exemples:

La "Pravda" du 25-VI-35 raconte l'épopée d'un citoyen qui s'est marié d'innombrables fois et qui maintenant se refuse même de "compliquer" son existence en enregistrant ses nouvelles femmes. "Vois-tu, déclara-t-il cyniquement à sa nouvelle compagne, tu es la septième jeune fille que je déflore et il m'est impossible de t'épouser officiellement, car jai déjà en vue une autre jeune fille et voilà une lettre d'une femme qui est enceinte de moi". Le correspondant qui relate ce fait note à juste titre que la réalité soviétique se moque de l'amitié, de l'amour, de la maternité humaine, et il insiste qu'il ne s'agit nullement d'un cas isolé.

La "Pravda" du 19-VI-35 rélève également le cas typique d'un certain Misoyev qui s'est marié, divorcé remarié si souvent qu'il ne se rappelle même plus le nom de toutes ses femmes.

Ces moeurs abominables favorisées et incitées évidemment par l'idéologie et la législation communiste se répercutent très souvent dans l'attitude qu'adoptent les hommes à l'égard de la femme. C'est constamment le règne du cynisme, d'un vértable barbarie, malgré les déclarations grandiloquentes proclamant l'égalité absolue de la femme et de l'homme.

Après tous ces aveux, qu'on pourrait multiplier à loisir, surtout en citant des journaux de province, on ne s'étonnera pas que le problème des enfants abandonnés revienne de nouveau sur le tapis. Citons au hasard les "Izvestias" de 11-VI-35 relatant l'épopée d'une jeune fille faisant partie d'une bande d'enfants abandonnés. Elle avait bien des parents, mais ils ne se sont jamais occupés d'elle. Les "Izvestias" du 12-VI-35 signalent l'arrestation d'une nouvelle bande de jeunes criminels, formée par les enfants abandonnés. La "Pravda" du 10-VI-35 s'occupe d'un cas analogue.

Il ne s'agit pas de cas isolés. Nous en trouvons la preuve dans le fait que le Soviet de Moscou a décidé, d'après la "Pravda" du 22-VI-35, de créer une section spéciale devant s'occuper des enfants abandonnés. Une mesure englobant tout le territoire de l'URSS a été prise récemment par le conseil des commissaires du peuple ("Pravda" du 1-VI-35). Il s'agit d'un décret sur la "liquidation des enfants abandonés", qui constate que:

1o la situation des asiles d'enfants n'est pas satisfaisante.

2o la lutte contre la criminalité infantile est mal organisée.

3o les mesures prises pour assurer l'internement des enfants abandonnés sont insuffisantes.

4o sont insuffisantes également les sanctions prises contre les parents et les tuteurs manquant à leur devoirs.

Rappelons enfin le fameux décret introduisant la peine capitale pour les enfants criminels.

Pour résumer et confirmer la portée générale des exemples et des extraits reproduits plus haut, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de citer les passages suivants d'un article que la "Pravda" du 7-VI-35 intitulé "La mère". D'après l'auteur, l'enfant soviétique pourrait exposer son cas en termes suivants:

"Camarades, je suis né par erreur, ma mère n'a pas su se faire avorter à temps. C'est donc en somme par le bêtise de mes parents que je suis au monde. Je sais exactement d'avance ce qui adviendra: je n'aurai ni frère, ni soeur, ma mère ne désire pas d'enfant, elle ne croit pas à la durée du mariage; quant à mon père ! ce type estime que posséder des enfants, c'est faire preuve d'un esprit petit bourgeois. Je sais tout d'avance: dans 6 mois, mon père débrouillard courra au "sags" (bureau d'enregistrement des mariages et des divorces) et se débarrassera de ma mère; il aime les jeunes femmes et se remarie fréquemment. C'est avec des tenailles qu'il faudra lui extorquer ensuite la nourriture, à laquelle j'ai droit."

L'auteur relève que le mariage se se conclut constamment en URSS avec une légèreté extrême: "Il est facile de se marier, dit-il, il est encore plus facile de se divorcer. Pour parler franchement, il est plus facile de se divorcer que de se faire enregistrer à la police, que d'obtenir un renseignement indispensible, que de se procurer du pétrole. Or il est incontestable qu'on abuse de cette facilité". L'auteur pense à juste titre que "l'homme qui change de femme chaque année; l'homme qui abandonne sa femme et ses enfants et refuse de s'occuper de leur entretien, devrait être sévèrement jugé"; mais il remarque avec tristesse "que maintenant ces choses là se font avec une facilité déplorable."

Faut-il donc s'étonner de la fréquence des avortements. "Très souvent la femme redoute de mettre des enfants au monde, parce qu'elle ne croit pas son mari, et comment le croirait-elle, puisque le polisson s'est déjà marié trois fois, et est prêt à se défiler à la première occasion. Il s'absentera 15 jours pour se reposer, et rentrera ensuite avec une nouvelle femme. Il ne se gênera pas d'installer aussitôt une nouvelle cloison dans la chambre commune. . Les enfants, voyez-vous sont souvent une gêne, ils pleurent, ils crient, ils empêchent d'aller au théatre,, de s'occuper d'affaires publiques, déclare souvent la femme. Dans notre vie quotidienne, la maternité ne bénéficie d'aucune estime, c'est un fait qui n'est pas agréable de constater, mais nous devons le faire néanmoins. car le manque d'attention à l'égard de la femme est le noeud de tous les problèmes dans lesquels nous nous débattons."

"La femme a dans l'Union soviétique exactement les mêmes droits que l'homme et sans aucune restriction. Mais on en profite pour se dispenser de toute obligation à l'égard de la femme c'est ainsi que sous le couvert de la camaraderie, fleurissent la goujaterie et le cynisme. Dans cette atmosphère, s'avilit la gravité des rapports entre l'homme et la femme, disparait la signification réelle du mariage.. Un mariage n'est plus un événement; une séance de cinéma, un mariage, un déjeuner, le paiement de sa cotisation syndicale, sont des événements habituels, sans importance, et qui sont exactement de la même valeur".

Que peut-on ajouter à ce tableau de la vie familiale soviétique, sinon l'expression d'une profonde indignation à l'égard de ces hommes orgueilleux et sots, qui sont les premiers responsables d'un état de choses profondément lamentable et de tant d'inutiles malheurs et d'inutiles souffrances. Aujourd'hui ils clament hypocritement à la catastrophe, ne pouvant faire autrement devant leurs échecs cuisants pour ériger une vie nouvelle, d'après des principes complètement faux. Mais au nom de quels principes pourront-ils reconstruire ce qu'ils ont détruit? Le code moral communiste est inexistant. C'est donc seulement dans la Russie actuelle le dirigeants de la Russie actuelle les dirigeants de et feront de nouveau place à la morale chrétienne, que le peuple pourra se guérir des tares effroyables dues à 17 années de l'abject régime léniniste.

Mais pour nous tous, l'expérience soviétique est d'un précieux enseignement. Elle confirme d'une manière éclatante le bien-fondé du code familial chrétien.

:::

Le but de la dispute ou de la discussion ne doit pas être la victoire, mais l'amélioration.

On a trois classes d'amis: les amis qui vous aiment, les amis qui ne se soucient pas de vous et les amis qui vous détestent.

:::

Du soleil, même les jours de pluie

Mme. Cecilia Kett, d'Haverford, Pa., écrit: "Je garderai toujours une ample provision de votre précieuse médecine. Je la recommanderai à tous mes amis. Bien que je n'aie que 24 ans je me sentais souvent déprimée et malcontente. Depuis que je prends le Novoro du Dr Pierre il y a du soleil, même les jours de pluie." Le Novoro du Dr Pierre est une fameuse médecine de plantes. Elle stimule les fonctions de l'estomac, augmente l'appétit, élimine les matières impures et nocives du système et aide la nature a rendre le corps robuste et sain. Le Novoro du Dr Pierre ne peut s'acheter chez les pharmaciens car il s'obtient seulement chez les agents locaux autorisés. Pour plus amples renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

Vonda

MARIAGES

Les cloches de l'hyménée sonnent à toute volée à Vonda depuis quelques temps.

Le 10 octobre, M. Oscar Lefrançois sonduisait Mlle Blanche Courchesne à l'autel. Ensuite un grand nombre de parents et d'amis prenaient le dîner de mariage chez M. Courchesne et, le soir, à la salle de l'hôtel de ville, une soirée réunissait presque entièrement les deux paroisses de Prud'homme et de Vonda.

Le 22 octobre, M. Wilfrid Nobert unissait sa destinée à Mlle Dorina Labelle. La bénédiction nuptiale fut donnée à Prud'homme et un dîner réunissait les invités chez M. Labelle. Le soir, le souper fut donné chez M. A. Norbert et une soirée réunissait tous leurs parents et amis.

Le 24 octobre, un autre gentil mariage avait lieu. M. Sarto Lepage prenait pour compagne Mlle Berthe Guinament. M. Poilièvre conduisait Mlle Berthe Guinament et M. Dumont Lepage, frère du marié, conduisait M. Sarto Lepage. Suivaient les garçons et filles d'honneur M. André Lepage et Mlle M. Louise Normand et M. Henri Lepage et Mlle Aurore Caillé. La toilette charmante de la mariée et les robes claires des filles d'honneur mettaient une note gaie dans l'église. De nombreux amis assistaient à la cérémonie. Le choeur de chant de nos dames et jeunes filles, sous la direction de M. de Margerie, exécuta plusieurs beaux chants. Mgr Bourdel donna la bénédiction nuptiale et M. l'abbé Pierre célébra le saint sacrifice.

Les invités se rendirent ensuite chez M. et Mme Dumont Lepage où un vin d'honneur fut servi, puis un délicieux goûter, servi avec un goût parfait, les réunit chez Mme Guinament, mère de la mariée. Des chants et des choeurs célébrèrent le joyeux événement. Puis, vers trois heures, après bien des péripéties, le marié put enfin emmener sa petite femme sur le chemin de la lune de miel.

****

BAPTEMES

On ne fait pas que des mariages à Vonda, on y baptise aussi, car plusieurs bébés sont venus dernièrement bénir quelques foyers.

(Suite à la page 8)



La page des jeunes

(Suite de la page 4)

64; Thérèse Doiron, 61; Claudia Lagassé, 61; Marcel Bonneau, 60; Valéda Bounier, 60; Louis Laverdière, 60; Thérèse Dionne, 58; Cécile Prud'homme, 56; Alice Northrup, 54; Claire Prud'homme, 53.

Gr. VII.— Jacqueline Mailhot, 79; Lionel Bourgeois, 76; Raymond Beauregard, 72; Annette Charbonneau, 67; Fernande Bourgeois, 66; Jean-Paul Pellerin, 65; Edouard Gauthier, 64; Isabelle Mailhot, 63; Réjane Désautels, 60; Germaine Remillard, 60; Cécile Leblanc, 57; Colette Bourgeois, 56; Octave Juneau, 55; Elmer Doutre, 54; Henri Bélanger, 53; Cécile Boucher, 51; Thérèse Lafrenière, 42.

Gr. VI.— Jean Piché, 81; Bernard Laverdière, 80; Dorcas Thorson, 78; Rose-Mary Larvière, 77; Thérèse Parent, 76; Colette Gravel, 76; Lucille Boisselle, 75; Edgar Larivière, 73; Dorothy Bedford, 70; Hèlene Bourgeois, 70; Séraphin Mailhot, 68; Joseph Schummer, 67; André Pellerin, 65; Wilfrid Larivière, 50; Liliane Arguin, 48; Simone Larivière, 45; Rolande Lemyre, 45.

Gr. V.— Ghislaine Gravel, 78; Gerald Doutre, 77; Mary Ross, 74; Margaret Huel, 73; Marcelle Beauregard, 72; Gérard Larivière, 72; Clarisse Blouin, 70; Henri Beauregard, 69; Edmond Guenette, 68; Elodie Hamel, 65; Harold Pick, 64; Léo-Paul Lizée, 61; Lionel Arguin, 60; Annie Schelhamer, 60; Helen Benko, 59; Lionne Juneau, 58; Isabella Csada, 51; Thérèse Boucher, 50; René Boucher, 45.

COMPOSITIONS DU MOIS D'OCTOBRE 1935

Gr. IV.— Clementine Laverdière, 76; Lucille Marchand, 73; Ronald Houle, 70; Laurette Blouin, 69; Jean Bonneau, 68; Bernadette Lizée, 67; Paul Mailhot, 67; Marie-Marthe Forest, 66; Vina Laflamme, 65; Lionel Bouvier, 64; Lucille Lamothe, 62; Paul Bonneau, 61; Francis Larivière, 60; Léo Mailhot, 60; Adrien L'Heureux, 58; René Piché, 56; Yvonne Gauthier, 55; Yvonne Martil, 54; Simone Thibodeau, 53; Alice Larivière, 52; Katie Schelhamer, 50; Madeleine Boucher, 40; Paul Boucher, 30.

Prince-Albert

Gr. VIII.— Anna Lafrenière, 80; Gerard Painchaud, 75.

Gr. VII.— Juliette Dumas, 60.

Gr. VI.— Maurice Casgrain, 90; André Pagé, 85; Rita Fisher, 75; Thérèse Lafrenière, 65; Thérèse Dussault, 60.

Gr. V.— Thérèse Dufault, 80; Léo Bourassa, 80; Marie-Jeanne Dumas, 79; Francis Bernard, 76; Eva Racine, 75; Jeannette Pagé, 73; Thérèse Poitras, 70; James Fisher, 68.

St-Victor

Gr. X.— Yvonne Beauvilliers, 70.

Gr. IX.— Fernand Ducharme, 74.

Gr. VII.— Cécile Ducharme, 80; Lucille Lalonde, 76; Simonne Beauvilliers, 70; Bella Laberge, 70.

Gr. VI.— Thérèse Ducharme, 72; Conrad Ducharme, 70; Armand Lalonde, 60; Arthur Vaudrin, 60; René Lalonde, 55.

Gr. V.— Léonard Beaudry, 60; Anita Rainville, 50; Louis-Arsène Beauvilliers, 50.

Gr. IV.—Norman Gaudry, 70; Léo Gaudry, 68; Marcel Gaudry, 61; Gérald Lalonde, 57; Gérald Vaudrin, 54; Philippe Lalonde, 50.

Storthoaks

Gr. XI.— Henriette Paradis, 72.

Gr. IX.— Irène Paradis, 70.

Gr. VIII.— Suzanne Lemieux, 75; Léo Birard, 71; Léonard Gauthier, 68; Gilbert Paradis, 60.

Gr. VII.— Régina Chicoine, 74; Emile Foupin, 70; Désiré Foupin, 65; Alphonse Paradis, 62; André Chicoine, 58.

Gr. VI.— Léa Rochon, 71; Maurice Chicoine, 70; Rose Chicoine, 60; Blanche Chicoine, 52; Robert Raymond, 50.

Gr. IV.— Wilfrid Lemieux, 70; Jeannette Foupin, 63; Rita Paradis, 62; Annette Chicoine, 58; Normand Raymond, 55.

Forget

Gr. XII.— Germaine Siand, 82;

Gr. XI.— Aline Nick, 95.

Gr. X.— Laura Collins, 96; Alice Langelier, 90.

Gr. VIII.— Irène Kenta, 78; Irène Coderre, 75; Rachelle Marchand, 70; Gaston Coupal, 62.

Gr. VII.— Urbain Brûle 84; George Haughian, 80; Emile De Laes, 75.

Gr. VI. Yvonne Richard, 85; Edith Dubé, 75; Georgette Coupal, 68; Evelyn Dubé, 68; Michel Coupal 64; Howard Haughian, 60.

Gr. IV.— Bernice Duane, 80; Edward Duane 80; Gabriel Coupal, 72; Ide Grundeau, 71; Thérèse Couture, 70; Jean-Marie Coupal,68; Octave Brûlé, 67; Fernande Paquet, 65; Micke Hayiz, 60; Marion Duane, 58; Denis Murphy, 57; Marie Havelange, 56.

Gr. III.— William Duane. 75.

Domrémy

Gr. XI.— Simone Roy, 80; Adélaïde ? 75.

Gr. IX.— Louise Houle, 80.

Gr. VIII.— Omer Houle, 79.

Gr. VII.— Blanche Stockli, 78.

Gr. VI.— Angèle LeBlanc, 78.

Gr. V.— Emilienne Stockli, 79; Gerard Roy, 73; Solange Reinneitz, 72; Marcel Stockli, 68; Louis LeBlanc, 65; André Roy, 64.

Gr. IV.— M. Ange Baudais, 80; E. Merie, 78; Jean Stockli, 72; Roland Ouellette, 70.

Willow-Bunch

Gr. XI.— Bétrice Bellefleur, 85; Elisabeth Gaudry, 70; Estelle Provost, 68.

Gr. X.— Palmyre Provost, 70.

Gr. IX.— Lucie Déshaye, 92; Eliane Courchaine, 68; Bernadette Beaulne, 65; Cécile Lemieux, 58; Marcelle Mathieu, 50.

Gr. VIII.— Mie Jeanne Lauzière, 88; Florence Gratton, 80; Cécile Beaulne, 75; Carmel Drouin, 65; M.-Ange Dauphinais, 65; Dolorés Fréchette, 60; Juliette Winslow, 50; Alice Gareau, 50; Thérèse Emard, 50; Thérèse Bouchard, 65; Lorraine Fréchette 68; Anita Bruneault, 64; Imelda Boisvert, 62; Lucie Rainville, 58.

Gr. VII.— Claire Lemieux, 70; Thérèse Balthazar, 66; Mie Reine Dionne, 65; Denise Granger, 65; Liette Cadieux, 60; Jeannette Balthazar, 60; Denise Drouin, 55.

Gr. VI.— Marielle Granger, 66; Lillian Beaulne, 64; Gérard Clavert, 60; Renée Granger, 60; Magella Lavallée, 58; Rachel Sylvester, 55; Mie Jeannie Lavallée, 55; Laurette Mondor, 52; Aurélie Balaux, 52; Bertha Soucy, 50; Rachel Beauparlant, 52; Rosalie Allen, 50.

Gr. V.— Madeleine Deshaye, 65; Edna Lapointe, 62; Ludivine Beauchesne, 62; Albé Rondeau, 60; Jeannine Bonneau, 60; Cécile Knapp, 58; Cécile Cadieux, 55; Vivianne Beauparlant, 50.

Wauchope

Gr.— VII. Rita Boutin, 85; Marguerite Goeujon, 83; Sidonie Goeujon, 81.

Gr. VI.—Gérard Boutin, 84; Albert Leurquin, 82; Lorrette Landry, 80.

Gr. V.— Lucina Boutin, 82; Antoinette Rogg, 80; Henriette Rogg, 79; M-Anne Landry, 77.

Gr. IV.— Jeanne Rogg, 82; Ida Gaudet, 82; Alex Rogg, 81; Eveline Kender, 80; Jeanne Colleaux, 80; Cécile Landry, 79; Angèle Rogg, 76; Pierre Sylvester, 75.

Radville

Gr. IV.— Germain Dionne, 70; Arthur Farand, 65; Euelide Bourassa, 65; Eugenie Cyr, 50; André Fontaine, 60; Helen ? 72; Alice ? 71.

Gr. V.— René Dionne, 78; Marie, 70; Angèle Morrisette, 65; Lucie Gagnon, 72; Simone Morisette, 60; Albert Cherpin, 65; Emma Martin, 60; Léa Dionne, 65; Henri Martin, 63;Mary de Roose, 76; Marguerite Bourassa, 70; Donna Hamilton, 75; Patrick Hamilton, 75; Pierie Dionne, 70; Bertha Bessette, 67; Edouard Gagnon, 55.

Gr. VI.— Denise Cyr, 74; Roméo Bourassa, 70; Juliette Lafrenière, 65; Paul Fontaine, 60.

Gr. VII.— Adrien Bourassa, 70; Madeleine Farand, 70; Joseph Carles 87; Marcel Bourassa, 60; Anna Fontaine, 85; Blanche de Roose, 84.

Gr. IX.— Jeanne Prost, 89; Alice Fontaine, 88; Albert Bourassa, 80.

Gr. X.— Lilian Grenon, 90.

CHRONIQUE SCOLAIRE POUR SEPTEMBRE

GRAVELBOURG

C'est le 2 septembre, commencement de l'année scolaire? Quelle animation règne dans la cour du couvent! De quelque côté que les regards se tournent, on ne voit que des groupes d'élèves ici et là, tantôt bambins qui timidement font leur début à l'école; tantôt gamins de huit à douze ans qui grognent à l'idée de revenir à l'école, et cherchent des moyens de s'en esquiver. Ils sont de ces gens, comme raconte La Fontaine au sujet du lièvre, qui flânent, se reposent et s'amusent à toute autre chose qu'à ce qui doit attirer leur attention, à ce qui devrait les préoccuper; aussi, se promettent-ils de faire souvent l'école buissonnière! A ceux-ci, on ne peut que souhaiter un insuccès en juin; car ne le méritent-ils pas? Heureusement, il reste la classe des studieux, qui, sans doute, contrairement aux précédents, seront les vainqueurs aux examens finals. Ceux-ci arrivent à l'école bien disposés, très contents et prêts à commencer une nouvelle année qui, s'ils réalisent leur idéal, fera étape dans leur vie. La cloche sonne: tout se bataillon se range; chaque élève se rend à sa classe respective pour s'enregistrer. On compte dans ces rangs, 250 à 300 étudiants de différentes nationalités: Français, Anglais, Allemands, Juifs; la majeure partie étant Canadiens français.

9 sept. — Une semaine scolaire déjà vient de s'écouler, semaine très bien employée par les studieux qui comprennent toute la vérité de cet axiome: "Le temps passe et ne revient pas", semaine longue et ennuyeuse pour les paressux et négligent qui ne se sont pas encore mis au travail. Espérons que le bon exemple de leurs compagnons les poussera sur le chemin du devoir.

Le même jour — Grand concours de dictée entre les élèves des grades neuf, dix, onze et douze. C'est un vrai combat! Les écoliers des grades neuf et dix veulent à tout prix se ranger les premiers; gare aux élèves du grade douze!

Le 20 sept. — Nous sommes heureux de saluer notre nouveau vicaire, M. l'abbé X, qui vient inaugurer ses cours de catéchisme au couvent, lesquels, certes, seront très intéressants.

Le 28 sept. — Grand concours de récapitulation en grammaire, spécialement sur la conjugaison des verbes, qui est le point faible de plusieurs, dit-on, et sur lequel "on ne s'accorde jamais". Une grande émulation règne parmi les élèves; presque toutes ambitionnent la première place.

Le 30 sept. — Les notes du mois sont données en présence de notre vénérée Mère Supérieure et de nos maîtresses; tous les élèves sont rassemblées dans la salle de réception. Notre bonne Mère nous fait des remarques appropriées, félicite les lauréates et encourage ceux et celles qui furent moins heureux dans les résultats. "Pour un début d'année, le travail accompli est très satisfaisant," nous dit-elle.

Voilà déjà un mois de l'année scolaire passé. Heureux ceux qui l'ont bien employé!

Cécile Crépeau.

WILLOW-BUNCH

Septembre est fini! Déjà fini.. ont dit les élèves les plus studieux.... oui déjà et je m'imagine que tous les enfants de la Saskatchewan sont "bien partis" dans l'année scolaire comme nous le sommes tous ici dans notre petit couvent, grâce au dévouement de nos maîtresses, aux encouragements de notre famille et à l'heureuse influence des meilleures de nos compagnes.

Ce n'est pas que chacun ait obtenu des places de premier, mais chacun a fait des efforts.

Aussi avant de commencer un mois nouveau, j'aime, non pas par mode de rêverie, mais dans un examen sérieux revenir sur le mois de septembre pour me rendre compte de sa valeur au point de vue de la piété, du travail, du progrès réalisé, du bonheur répandu autour de moi.

La rentrée du 3 septembre a été pour moi un jour de départ et un jour d'arrivée. Le départ de mon village et de ma famille et l'arrivée au Pensionnat où j'ai retrouvé des têtes anciennes et des visages nouveaux, des cadres rajeunis et une maison, un mobilier rafraîchis. La rentrée a été plus nombreuse cette année et j'ai le plaisir de compter 27 petites amies qui partagent ma vie de pensionnaire.

Le pensionnat est une maison de travail; aussi dès le premier jour les élèves externes remplissaient les bancs de l'école pour venir puiser l'instruction religieuse et profane. Il y a cinq classes bien remplies dans notre couvent, ce qui porte le total des élèves à 175. La plupart sont Canadiens français; il y a quelques Anglais qui ne font aucune difficulté de se mêler avec nous et n'ont pas honte de nous montrer leurs essais en nous parlant français.

Dans notre classe qui comprend les Grades 8, 9, 10, 11, nous sommes 27, toutes des filles, car il y a à l'école publique pour les grands garçons; il y a 5 ou 6 élèves de langue anglaise mais toutes sont heureuses d'avoir l'avantage d'apprendre le français, et elles en profitent. Chaque jour elles consacrent une heure au français, tout comme nous, petites Canadiennes françaises.

Dès le premier jour, l'heure de français a eu la place d'honneur, place qui lui sera jalousement gardée pendant tout l'année sans que rien ne puisse y faire la moindre brèche: cette heure se partage les différents sujets français: dictée, grammaire, littérature, bon langage. Notre programme de littérature est particulièrement intéressant, et déjà, nous avons fait connaissance avec les fables de "M. La Fontaine."

Notre programme anglais pas mal chargé nous intéresse aussi beaucoup car le premier mois tout est nouveau et "tout nouveau, tout beau". Mais ce que j'aime le mieux, c'est la demi-heure de catéchisme qui nous repose du travail de la journée. Là, tout est calme et pieux; nous entendons parler du bon Dieu et de notre devoir. Cette année, on nous explique le sacrement de Pénitence pour nous faire mieux comprendre, on nous raconte souvent de petites histoires.

Ainsi, c'est passé, notre premier mois de vie scolaire, mais pour le clôturer, nous avons eu la lecture des notes par M. le curé. C'est bien, nous a-t-il dit, pour le premier mois. Et nous nous sommes dit: Le mois prochain et tout le long de l'année, ce sera mieux encore.

Lucie Deshaye.

LETTRE

Chère amie,

Comme tu n'es pas ici, je vais te dire ce que j'ai fait les premières semaines de classe.

Notre maîtresse nous a donné une collection à faire cette année. On était tous contents de la collection que notre maîtresse nous a donnée J'avais celle des points de couture avec mon amie Marie-Anne; Sidonie a celle des timbres; Gérard, mon grand frère, a celle des pierres et des terres; Albert, celle des insectes; Laurette a celle des feuilles; Cécile, celle des ustensiles de cuisine; Pierre a les graines; Ida, les légumes. On s'aidait les uns les autres pour bien faire, et on n'a pas fini!

Toi aussi, tu peux faire la collection des graines; tu sais comment la faire? On met les petites graines dans des toutes petites enveloppes de papier clair, et on écrit le nom de l'espèce dessus, en français d'abord, parce que nous sommes de petits Français et ensuite en anglais parce que cela nous est utile de le savoir.

Je t'aime bien, oui je voudrais bien que tu fasses une collection comme nous.

Au revoir, de ton amie,

Lucina, Grade V.

Novembre

Le vent pleure dans les arbres dont les bras dénudés implorent le ciel. Le pavé durci par la gelée fait résonner plus clair le pas des passants qui se hâtent de rentrer au gîte.

C'est novembre, c'est le mois sombre, où la nature perd toutes ses grâces. Novembre, avec ses champs et ses bois dépouillés, son ciel gris, sa brise froide. Novembre avec ses croix et ses tombeaux.

Novembre, c'est la mélancolie des adieux que chacun porte dans le deuil de son coeur. Novembre, c'est quand vient le soir, l'heure lugubre où le vent qui se plaint, semble avec des fantômes, causer de la mort à voix basse.

Novembre, c'est le champ du repos, où sur les tombes chères nous nous agenouillons, bien doucement de peur de réveiller ceux qui sommeillent à l'ombre de la Croix. Novembre, c'est la voix qui plane sur les cimetière et qui nous crie "grace" du fond des cercueils.

La-haut, la lune presque ronde sourit avec indulgence enveloppant de son immense regard la terre et les humains. Il semble qu'en ce "soir des morts", il se fasse plus mélancolique le regard de la vieille lune.. Peut-être voit-elle de l'espace bleu, les âmes en peine qui, suivant la légende, viennent ce soir chanter de leur voix frêle de spectre habitué à gémir, la complainte des trépassés.

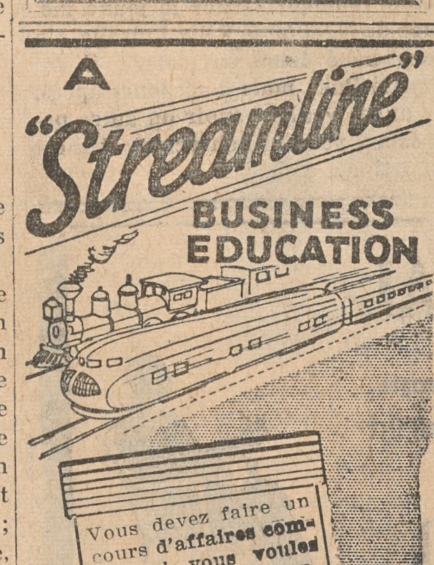
Parmi ces hôtes de l'au-delà qui veulent se remémorer aux vivants oublieux, et qui sur la terre viennent mendier le ciel, il se trouve peut-être des voix chères que nous aimions à entendre autrefois, dont les qualités du coeur nous ont charmés jadis, et dont peut-être nous avons laissé s'échapper le souvenir.

Le souvenir..., la vie nous prend tellement avec toute sa fièvre, qu'elle nous fait oublier son beau culte en nous faisant abdiquer la plus belle faculté que nous portions dans l'esprit et le coeur, celle de "PENSER".

Combien, parmi les pâles revenants de ce soir, sont déçus et las d'attendre dans le lourd silence du tombeau, la pensés fidèle promise à travers des sanglots, au moment suprême de "l'adieu".

Puisque novembre est le mois où tous les tombeaux doivent être fleuris, écoutons toutes ces voix chères qui appellent notre "prière", et que nos âmes communiants à leurs souffrances s'ouvrent à la Pitié, cette douce rosée du paradis qui soulage les morts.

"Les Glissades"







Nouvelles

Il pontife

LOURDES, France.— S. E. le Cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a célèbre la messe dans la fameuse grotte du sanctuaire de Lourdes, le 25 octobre dernier.

:::

EN ROUTE POUR LE CANADA

LIVERPOOL, le 25 oct.—(Câblogramme)— "Je vais dans un pays que j'aime" a dit Lord Tweedsmuir s'embarquant sur le "Duchess of Richmond", ajourd'hui pour assumer la charge de gouverneur-général du Dominion.

"Je suis convaincu", ajouta-t-il, que le Canada, qui déjà ne m'est pas inconnu, me deviendra encore plus cher par une plus amble connaissance."

Il fut escorté au paquebot par le Lord Maire de Liverpool et par Lord Derby.

:::

Election complémentaire

REGINA.— La première élection complémentaire en Saskatchewan, depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Gardiner, aura lieu à Humboldt, le 12 novembre prochain.

Jusqu'à présent, il y a deux sièges vacants à la Législature provinciale; celui de Humboldt et celui de Gravelbourg.

Le Dr J. C. King est le seul candidat nommé à Humboldt. Il sera peut-être élu par acclamation.

:::

Candidat libéral

VANGUARD, Sask. — M. E.-M. Culliton, avocat de Gravelbourg, a été nommé candidat libéral pour l'élection complémentaire du comté de Gravelbourg.

:::

McGeer l'emporte

VANCOUVER.— Les votes des absents n'étant pas encore comptés, M. G.-G. McGeer, libéral, a une majorité de une voix sur son concurrent, Arnold Webster, C. C. F., d'après un recomptage dans Vancouver-Burrard.

:::

LA C. C. F. EN CONGRES

Régina.— Le conseil national des CCF se réunira à Winnipeg dans le courrant de novembre. Le secrétaire général, M. Coldwell, vient de l'annoncer. Il a ajouté que toutes les sections provinciales tiendraient auparavant des réunions au cours desquelles on étudierait les résultats de l'élection fédérale.

:::

Pionnière décédée

ST-PAUL, Alta.— Une des plus anciennes pionnières de l'Alberta, Mme E. Brosseau de St-Paul, est décédée la semaine dernière. Originaire du Petit Lac des Esclaves, avec sa famille et M. Ambroise Grey, elle a fondé le village de Brosseau, en 1902, à trente milles au sud de St-Paul, sur la rivière Saskatchewan.

:::

Elévateur détruit

LANIGAN.— Dernièrement le feu a détruit l'élévateur à grain, ici, et 10,000 minots de blé estimés à $6,500. La bâtisse construite en 1927 était évaluée à $1,800.

:::

Le chemin No 3 sera gravelé

Le chemin No. 3, entre Melfort et Beatty sera gravelé, dit M. H.-J. Hermanson, ingénieur de la voirie. Ce travail, commencé cette semaine, sera continué jusqu'à la gelée. Ensuite il ne restera qu'environ vingt milles de chemin non gravelé entre Prince-Albert et Melfort.

:::

Augmentation de profits

REGINA.— Depuis six mois que la bière se vend au verre dans la province, les profits de la commission des liqueurs du gouvernement ont augmenté de $572,685 sur la période correspondante de l'année précédente.

:::

Vonda

(Suite de la page 7)

Marie Cécile Thérèse arrivait dernièrement chez M. et Mme Ernest Perreault. Parain et marraine, M. Eugène Perreault et Mme Liogier, grands-parents de l'enfant.

Joseph, Edouard, Alcide, ce petit gars arrivait aussi ces jours-ci chez M. et Mme Edouard Dansereau et il eut pour parrain et marraine, M. et Mme Alcide Boutin de Cantal, oncle et tante.

Une grande joie, puis une grande peine venaient visiter le jeune ménage de M. et Mme Félix Loiselle. Un beau bébé leur arrivait et il fut baptisé Paul, mais deux jours après, les anges voulant avoir un autre petit frère, venait le chercher, et il est reparti au ciel.

A LA RADIO

Chanteurs associés



Melle Helène Corton, soprano et son frère, Bill, ténor, de grande renommée. Ils chantent ensemble, au programme de la nouvelle Commission. "West to East" le mardi soir à 7.15 p.m.

Le sourire de Jennings



Le populaire annonceur à la radio, Charles Jennings dans son buréau à Toronto. Aux dernières élections générales, il fut le principal annonceur.

Au moment précis



Voici quelques uns des artistes dramatiques de la fameuse commission canadienne radiophonique, interprètes de: "Au moment précis." Le directeur de ce programme, Don Henshaw, est assis au centre, et portant les écoutes. De gauche à droite: Patricia Godfrey Bertram Langley, Don Henshaw, Deta Forsyth et Fred Forrest.

DIVERS

Nous avons deux malades dans la paroisse, M. Philias Perreault et Mme Médéric Sirois. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Géraldine Lescelleur nous est revenue après une visite de près d'un mois chez ses amis de Debden.

Mlles Alice Sirois et Irène Pion sont en promenade à Tisdale et à Nipawin chez leurs parents.

M. André Lepage, Mlle Dorothée Danes de Saskatoon, était à Vonda au mariage de M. Sarto Lepage et Mlle Berthe Guinament.

Mlle Marie Roberge et M. Léon Lamontagne de Saskatoon en visite chez M. Roberge de Vonda.

M. et Mme Henri Marleau de Tisdale, M. et Mme Jos Perreault d'Albertville, M. et Mme Jean Phaneuf de Domremy sont tous venus au mariage de leur neveu, M. Wilfrid Nobert.

La famille de M. Louis Grimard nous quitte pour aller résider à Albertville, et c'est avec regret que nous la voyons partir.

:::

St-Victor

Dimanche, le 13 octobre, après la grand'messe chantée par l'abbé R. Bérubé, de Gravelbourg, les paroissiens se rendirent à la salle pour l'ouverture de notre bazar paroissial.

Environ deux cents dîners furent servis, après lesquels tous se divertirent aux différents étalages d'ouvrages de fantaisie, roues de fortunes, pêche, etc.

Le souper servi, les enfants de l'école du village, sous la direction des Révérendes Soeurs de Jésus-Marie, leurs institutrices, donnèrent une heure agréable qui fut appréciée par toutes les personnes présentes.

Le lendemain après-midi, le bazar recommença avec l'entrain de la veille. Une heure était spécialement réservée aux enfants. Le soir, eut lieu le tirage des différentes loteries. Les heureux gagnants furent les suivants:

Tapis "Congoleum", M. Horace Gaudry; portrait de M. l'abbé Magnan, Mme Gustave Poirier; $5.00 en or, M. Pierre Perrin; couverture de laine, M. Léo Leduc; couverture de laine, M. Jos. Gilles Couvre-pieds, M. Omer Préfontaine; couvre-pieds en soie, Mme O. W. Chrétien; service à dépecer, M. Hyacinthe McGillis, radio, M. Siméon Ducharme; coussin, M. Eugène Martin; coussin, M. Lucien Leduc; portrait des quintuplettes, Mlle M.-L. Phillippon; robe de carosse pour bébé, Mme J.-D. Lalonde.

En somme, le bazar fut un succès, succès dû au dévouement du comité d'organisation composé de Mmes A. Beauregard, prés., J.-D. Lalonde, vice-prés., et de Eug. Lalonde, sec. A ces dames et à toutes les personnes qui ont aidé soit par leur travail, soit par leurs dons ou autres choses, à faire de ce bazar un tel succès, M. le curé offre en son nom et au nom de toute la paroisse de bien sincères remerciements.

Un grand merci également aux personnes des paroisses voisines qui sont venues contribuer à un succès dépassant toutes les espérances, ainsi qu'aux maisons Eaton, Simpson, Dupuis Frères, Gaspard, qui nous ont fourni de jolis objets.

Saskatoon

Le Club Canadien

Sous la présidence de M. le cure L. A. Demers, le Club Canadien a tenu, dimanche, sa première réunion plénière. Le plus vif intérêt était certainement la note dominante de la réunion.

Tous semblent décider à faire de cette saison 1935-36 une année fructueuse d'apostolat laïque dans le sens des dernières directions pontificales. Le Club Canadien aura deux délégués à chaque séance publiques du "Catholic Forum" dirigé par le Dr. W. B. Markle, prêtre, professeur à l'Université. Le Club continuera aussi la belle oeuvre, commencée l'an dernier, du recrutement des nôtres dans la ville en faveur de la paroisse des SS.-Martyrs Canadiens. Egalement les membres veulent travailler méthodiquement à la diffusion parmi les nôtres de notre vaillant journal "Le Patriote de l'Ouest".

Les artistes parmi nous ont déjà mis sur le métier une pièce qui sera jouée prochainement en ville.

L'événement du jour a été les élections des officiers du Club qui seront: président: Emile Mandin, 1ère vice-présidente: Marie Roch, 2e; vice-président: Edouard Belisle; secrétaire: Marie-Anne Le Bras; trésorier: H. B. Mercereau; conseillers: Joseph G. Thibault, Marie Perron, Marie Lefebvre, Edouard Colleaux, Gerald Northrup.

Le président remercia dans les termes les plus heureux, pour l'honneur qui lui était faite, et assure tous les membres qu'il donnerait au Club le meilleur de lui-même.

Le magistrat J. T. Léger, M.A. L.L.B., fut à l'unanimité élu président honoraire du Club Canadien.

Le régistre fut signé par: Suzanne du Chalard, Emma Loiselle, Marie-Anne Le Bras, Cécile Legaré, Cécile Loiselle, Hélene Demers, Gilberte Turenne, Marie Lefebvre, Rose-Anna St-Pierre, Lorraine Gaulin, Delphine Benoit, Estelle Viens, Berth Nye, Anna Colleaux, Marjorie Léger, Yvonne Rio, Berthe Boucher, Léonette English, Germaine Gareau, Irène Aydy, Marie Roch, Madeleine Roch, Marie Perron, et Messieurs Charles du Chalard, Ernest Aubret, Raymond Bouclin, H. B. Mercereau, Joseph G. Thibault, Jack Lamothe, Henri Loiselle, Charles Escaravage, Noël Lamontagne, Robert Legaré, Dr J. L. Roch, Emile Mandin, Raymond Bélisle, Edouard Bélisle, Gérald Northrup, Georges Aubert, Arthur Léger.